

## **Nouveaux documents sur l'ambassade marocaine à Vienne en 1783 dans la presse européenne**

**Mounir Fendri (Tunis)**

Le règne du Sultan Mohammed Ben Abdallah (1757-90), qui s'étend sur presque toute la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, se distingue entre autres, comme on sait, par une politique étrangère très dynamique, qui, dans un but de développement économique et urbain du royaume, s'est souciee activement d'assainir les rapports avec les puissances chrétiennes et d'établir avec elles des relations de paix, d'amitié et de commerce, sur la base de traités bilatéraux. Dans cette finalité, il a multiplié les missions et les ambassades chargées, au fur et à mesure, de se présenter aux Cours concernées, d'entamer ou conclure les pourparlers et procéder à la signature préliminaire des traités négociés et mis au point.

La recherche historique concernant ces ambassades, séparément ou dans leur ensemble dans un projet d'une histoire des relations diplomatiques entre le Maroc/le Maghreb et l'Europe, se doit tout d'abord, bien entendu, de se tourner vers les archives directement ou indirectement concernées, et soumettre à l'analyse et la déduction les actes et documents qui jettent les lumières sur les circonstances et aboutissements de chacune de ces missions. A savoir –avant de braquer sur le traité lui-même et ses portées– les motivations, les visés et finalités, de part et d'autres, les contacts préliminaires et les préparatifs jusqu'à la conclusion; ainsi que la composition de la délégation, et notamment la personne de l'Envoyé et son profil, l'itinéraire suivi, le déroulement de la mission, les activités diplomatiques déployées à l'étranger, les audiences et les visites, les présents échangés des deux côtés et l'essentiel des acquis et réalisations.

Le dossier relatif à chacune de ces ambassades maghrébines dans les archives des Gouvernements d'accueil comporte aussi, en général, un rapport complet qui fournit de manière compacte une part de ces données. Il est rédigé normalement par le secrétaire-interprète chargé à l'occasion par la Cour d'accueil d'"encadrer" la dite ambassade tout au long de son séjour et d'en rendre minutieusement compte.<sup>1</sup> Il y a lieu de confronter ces rapports à

---

1. Un tel rapport, conservé aux Archives de Vienne (Haus-, Hof-und Staatsarchiv) sous forme d'un manuscrit de 72 feuilles de grand format, m'a servi pour l'étude d'une ambassade tunisienne à Vienne en 1732 (Voir Mounir Fendri, "Die Habsburger Monarchie und die, Barbaresken". Die Gesandtschaft des Jussuf Khodscha in Wien (1732/33) als Nachspiel des ersten österreichisch-tunesischen Friedensvertrages von 1725," in *Das Osmanische Reich und die Habsburgermonarchie. Akten des internationalen*

ceux, correspondants, rédigés par les Envoyés maghrébins, du moment qu'il en existe. Ce qui est, fort heureusement, le cas pour certaines ambassades marocaines, dont les Envoyés, tels Aḥmed ibn al-Mehdi al-Ghazzāl (mort en 1777), de sa mission en Espagne en 1766, Abulqacem ibn Ahmed az-Zaiyani (1734-1833), l'auteur du "*Ettordjournân elmo'arib 'an douel elMachriq ou'lMaghrib*,"<sup>2</sup> ou encore Mohamed ibn Othman al-Meknassi (mort en 1799), nous ont laissé de leurs voyages diplomatiques des relations circonstanciées d'une grande valeur documentaire sur divers plans.

Evidemment, la diversité des pays européens (auxquels s'ajoutent la Turquie ottomane et, plus tard encore, les USA) avec lesquels le Sultan Mohammed Ben Abdallah a établi des relations diplomatiques actives implique la multitude des archives à consulter et la variété des langues dans lesquelles les documents manuscrits à compiler sont rédigés.

Il y a toutefois une autre source, de plus en plus sollicitée depuis quelque temps, qui, sans dispenser de la recherche archivistique, pourrait contribuer efficacement à l'étude de ces ambassades marocaines ou maghrébines en Europe au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Surtout quand l'approche dépasse la stricte histoire politique et aborde l'histoire culturelle ou interculturelle. Il est question de la presse, c'est-à-dire les journaux européens de l'époque qui s'étaient constamment intéressés à ces missions extra-européennes auprès des diverses Cours de l'Europe et en avaient à chaque fois rendu compte avec plus ou moins de détails et d'assiduité. L'ensemble des informations médiatiques puisées à propos de chaque ambassade, selon ce qu'on lui a attribué d'importance et de valeur d'actualité, permet parfois sa reconstitution presque intégrale. Du moins en ce qui concerne les aspects extérieurs et le côté public. Et c'est, à mon avis, justement là que réside l'intérêt supplémentaire de cette source, pour l'essentiel, par rapport à la référence archivistique, essentiellement axée sur les faits et actes diplomatiques, les décisions politiques et les développements en matière de relations internationales. A travers les journaux, autrement dit grâce aux reporters ou correspondants pourvoyeurs des informations, en tant que témoins directs, voire oculaires, nous avons des témoignages immédiats sur ces ambassades et les ambassadeurs, dans le milieu à tout point de vue étranger où ils se sont trouvés et exhibés durant un séjour plus ou moins long. Il en ressort d'autre part des indications, précieuses pour la recherche "imagologique," sur les répercussions et l'impact de ce séjour et

---

*Kongresses zum 150-jährigen Bestehen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung* (Wien: Oldenburg, 2005), 341-358. M. Fendri, "Yūsuf Khūja chez le Prince Eugène. Une ambassade tunisienne à Vienne en 1732," *Revue d'Histoire Maghrébine* 112 (2003): 432-58.

2. محمد بن عثمان المكناسي، الترجمان المغرب عن دول المشرق والمغرب.

Cet ouvrage a été (partiellement) traduit en français et publié par O. Houdās: *Le Maroc de 1631 à 1812. Extrait de l'ouvrage intitulé Ettordjournân* (Paris: Ernest Leroux, 1886).

cette présence “exotique” dans l’opinion publique, forcément et foncièrement curieuse vis-à-vis de ces rares visiteurs en provenance de la lointaine et encore mystérieuse “Berbérie” ou “Barbarie.”

En me penchant, dans le cadre d’un intérêt global pour les ambassades maghrébines en Europe au XVIII<sup>ème</sup> siècle, particulièrement sur la mission envoyée par le Sultan Mohammed Ben Abdellah à Vienne en 1783, avec à sa tête Sidi Mohammed ibn Abdelmalik, le Gouverneur de Tanger,<sup>3</sup> j’ai pu puiser dans différentes gazettes une quantité notable d’informations et de données qui, dans leur complémentarité et dans l’ordre chronologique, sont à même de reconstituer en grande partie cet évènement dans son intégralité et en fournir une chronologie compacte, avec un regard sur les interactions entre le voyageur mandaté et les espaces socio-culturels parcourus.

Je me suis limité, au début, à la presse allemande ou germanophone, à savoir notamment la gazette de Vienne “*Wiener Zeitung*”<sup>4</sup> et celle de Hambourg “*Staats- und Gelehrte Zeitung des Hamburgischen unpartheyischen Correspondenten*,”<sup>5</sup> mieux connue sous l’abréviation de “*Hamburgischer Correspondent*.” Ainsi que la gazette d’Augsbourg “*Augsburgische Ordinari Postzeitung*,”<sup>6</sup> un quotidien régional du sud de l’Allemagne, qui offre au fil du premier semestre de 1783 un écho consistant sur l’ambassade marocaine et donne ainsi la preuve de la large diffusion de cet évènement dans l’espace germanophone, dépassant celui de la simple ville de Vienne ou de l’Autriche allemande. Mais avec la disponibilité de plus en plus accrue des vieux journaux européens sur Internet, grâce aux progrès de la numérisation, j’ai pu élargir le champ de ces recherches sur certaines gazettes francophones, numériquement accessibles pour la période autour de 1783, à savoir notamment la “*Gazette de France*” et la “*Gazette de Leyde*.” D’autres journaux, dont par exemple la *Gazette d’Amsterdam* et le *Courrier de l’Europe*, ont été, du moins partiellement, compulsés et cités.<sup>7</sup> Mais la recherche ne peut encore en aucun

3. Voir la publication y afférente, toujours valable, de Jacques Caillé, “Une ambassade marocaine à Vienne en 1783,” *Hespéris-Tamuda* III (1) (1962): 35-44. (L’article de Caillé contient le portrait de l’Envoyé Mohammed ibn Abdelmalik. Un autre portrait de lui se trouve par ailleurs dans l’ouvrage suivant, publié par La Résidence Générale de la République Française au Maroc, *Villes et Tribus du Maroc. Documents et renseignements publiés par la Direction des Affaires Indigènes et du Service des Renseignements. Vol. VII: Tanger et sa zone* (Paris: Ernest Leroux, 1921), 96.

4. Fondée en 1703 en tant que *Wienerisches Diarium* et paraissant depuis 1780 sous l’appellation de *Wiener Zeitung*.

5. Selon Holger Böning, expert en histoire de la presse allemande, ce journal était à l’époque “le plus grand journal de l’Europe.”

6. Le nom exact de ce journal, qui paraissait à Augsbourg depuis 1717 cinq fois la semaine, est: *Augsburgische Ordinari Postzeitung, von Staats-Gelehrten, historischen und ökonomischen Neuigkeiten*.

7. Parmi les études sur le même thème à l’appui des journaux francophones de l’époque, citons p.ex. Rabih Saied, “Le regard français sur les envoyés marocains du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle,” (Mémoire

cas prétendre à l'exhaustivité, vu le considérable foisonnement de la presse européenne, et allemande en particulier, au siècle des "Lumières," et en considération du vif intérêt qu'avait suscité l'ambassade du Sultan marocain auprès de l'Empereur de l'Etat Habsbourg et du "Saint Empire Romain Germanique."

Les journaux de l'époque se composaient essentiellement, quant à la forme et à la matière, d'articles de correspondance, d'intérêt primordialement mais non exclusivement politique, envoyés par des correspondants, "fixes" ou occasionnels, de différents lieux européens et extra-européens, dont, parfois, des capitales ou ports nord-africains. Les correspondants qui rendent compte des événements et faits saillants survenus dans le lieu d'envoi et jusqu'à la date de la correspondance, demeurent anonymes. Pour les lieux nord-africains, Tripoli, Tunis, Alger ou Tanger, on peut admettre qu'il s'agit en général d'individus des milieux consulaires ou commerciaux y résidant à long ou moyen terme.

Il m'a paru utile de publier cette documentation ainsi réunie et organisée dans un enchaînement chronologique, et la mettre, comme source alternative ou complémentaire, à la disposition de la recherche qui s'y intéresse sous différents aspects. J'ai traduit fidèlement en français les passages en langue allemande et j'ai gardé les textes français inchangés, me conformant strictement à l'orthographe d'origine, tout comme le style, fort archaïque évidemment. J'ai précédé chaque document d'une introduction appropriée, et ajouté ce qui m'a paru utile et opportun comme commentaires et annotations.

Une remarque s'impose concernant le toponyme/exonyme "*Maroko/Maroc*" qui, s'il désigne aujourd'hui automatiquement le pays, se rapportait au XVIII<sup>ème</sup> siècle plutôt à la ville de Marrakech, considérée, avant Fès et Meknès, comme le véritable fief des Sultans marocains. Il n'est donc pas étonnant de voir ceux-ci dans la presse utilisée (et plus manifestement dans la presse francophone) qualifiés non en tant que "*Sultan du Maroc*" mais, unanimement, "*Sultan de Maroc*." N'empêche qu'on commençait jadis déjà à s'habituer graduellement à l'emploi du même toponyme pour désigner le pays en général.

D'ailleurs il se recommande, pour compléter l'étude d'un tel événement "interculturel," de s'enquérir de l'état de l'image du Maroc en Autriche (ou, plus généralement, dans l'espace de langue et culture allemande), lorsque

---

de DEA, Université Paris VIII, 1999-2000); Chafik T. Benchekroun: *L'ambassade marocaine de Mohamed Ben Abdel Malek à la cour de Vienne en 1783*. (<http://www.histoiredumaghreb.com/L-ambassade-marocaine-de-Mohamed>), et surtout l'excellent article de David Do Paço, "Un Orient négocié. L'ambassade marocaine de Mohamed Ben Abdel Malek à la cour de Vienne en 1783, dans les grandes gazettes européennes de langue française," *Cahiers de la Méditerranée* 76 (2008): 229-61.

l'ambassade de Mohammed ibn Abdelmalik y a fait son apparition en 1783. En cette même année parut à Vienne (en 2<sup>ème</sup> édition) un livre d'information globale sur le Maroc, dont l'auteur, un certain Schweighofer, en justifia l'opportunité par l'argument qu'un pays dont le roi envoie une ambassade au "grand Joseph II" (13 mars 1741-20 février 1790) mérite bien d'être connu par la population d'accueil.<sup>8</sup> Il s'avère en effet que le même évènement a été pour quelque chose pour que le thème "*Marocco*" trouve alors un regain d'écho et de présence dans la presse allemande, et cela autrement qu'il n'en fut le cas pour les pays nord-africains en général, jadis mentionnés le plus souvent en tant que foyers de troubles, de piraterie et d'épidémies ravageuses.<sup>9</sup>

On sait d'autre part que cette ambassade a suscité dans l'immédiat des répercussions culturelles et artistiques, tant iconographiques que littéraires. En effet, dès 1784 parut (sans nom d'auteur), une œuvre épistolaire dans le genre des "*Lettres persanes*" de Montesquieu (1721) intitulée "*Marokkanische Briefe*" (*Lettres Marocaines*).<sup>10</sup> L'auteur, Johann Pezzl (1756-1823), un Bavarois d'origine qui s'était fait un nom comme écrivain dans l'esprit critique de la *Aufklärung*, les Lumières allemandes, et le style satirique de Voltaire, vivait à Vienne, lorsque la délégation marocaine y était arrivée, et occupait une fonction dans l'entourage du Prince de Kaunitz (2 février 1711-27 juin 1794), le Chancelier d'Empire et Ministre des Affaires Etrangères, chargé de la réception de cette ambassade. Le livre, sous forme de lettres critiques prétendument envoyées de Vienne par le secrétaire de la légation à Hamid, un "ami à Tanger," n'apprend quasiment rien sur l'évènement inspirateur du point de vue historique, mais acquiert néanmoins une valeur sur le plan de l'histoire culturelle des relations euro-maghrébines.

8. Voir Johan Michael Schweighofer, *Einleitung zur Kenntniß der Staatsverfassung beider vereinigten Königreiche Maroko und Fes* [Introduction pour la connaissance de la constitution des deux royaumes unis de Marrakech et de Fès], (Wien: Bei Sebastian Hartl, Buchbinder und Buchhändler in der Singerstrasse nächst dem St. Stephansthore, 1783). L'auteur trace un portrait plutôt avantageux du Sultan Mohammed Ben Abdellah. Parmi les quelques sources disponibles à l'époque sur le Maroc citons encore la monographie de l'ancien agent consulaire danois, dans les années 1760, Georg Høst, parue en allemand, après l'édition danoise, sous le titre: *Nachrichten von Marokos und Fes, im Lande selbst gesammelt, in den Jahren 1760 bis 1768. Aus dem Dänischen* (Kopenhagen: Verlegts Christian Gottlob Probst, 1781).

9. Voir infra l'introduction au Document 62. A signaler aussi l'article "*Fez und Marocco*," attribué (sans doute fictivement) à "Ibrahim Ben Abdallah," dans le périodique (spécialisé en relations internationales) *Staats-Anzeiger*, (1782, vol. 1): 59. Ce périodique est fondé par le professeur August Ludwig Schlözer, dont le cours sur l'histoire de l'Afrique du Nord, donné à l'Université de Göttingen en 1774, parut en 1775 sous le titre *Summarische Geschichte von Nord-Afrika, namentlich von Marocko, Algier, Tunis und Tripolis. Zum Gebrauch seiner Vorlesungen entworfen von A.L. Schlözer* (Göttingen: Dieterich, 1775).

10. Voir Pezzl, Johann, *Marokkanische Briefe. Aus dem Arabischen*, (Frankfurt/Leipzig: J.P.Kausse, 1784). Une réplique anonyme à cet ouvrage parut à la suite sous le titre: *Hamids Meynungen über die Marokkanischen Briefe. An seinen Freund Sidi* (Leipzig: Aus der Hollischen Buchdruckerey, 1785).

Par contre, il y a lieu de signaler une autre source qui fournit quelques éclaircissements sur la genèse de cette ambassade de Sidi Mohammed Ben Abdellah auprès de l'Empereur Habsbourg Joseph II. Il s'agit d'un article de Barbier de Meynard intitulé "*Une ambassade marocaine à Constantinople.*"<sup>11</sup> A l'appui d'une relation de "l'historien turc Djevdet Pacha"<sup>12</sup> sur l'ambassade de Tahar Fenich à Istanbul en 1783, l'auteur reproduit un "interrogatoire" auquel l'Envoyé marocain fut soumis par le grand-vizir et dont la première question se rapportait à la mission de Mohammed ibn Abdelmalik auprès de la Cour de Vienne, la même année, et aux chevaux offerts en présent à l'Empereur, apparemment estimés par les Turcs plus précieux que ceux apportés au Sultan ottoman. Dans sa réponse, textuellement reproduite en traduction française, l'Envoyé marocain retrace l'historique du traité avec l'Autriche et en fait remonter l'idée initiale à une mission qu'il avait lui-même présidée auprès de la Cour de la Toscane en 1187/1773-74 en vue de la libération de l'équipage d'un corsaire "salétin" capturé par les Toscans,<sup>13</sup> et qu'à cette occasion, "l'empereur d'Autriche" aurait "manifesté le désir de conclure un traité de paix et d'amitié avec le souverain du Maroc," et que ce dernier aurait approuvé le vœu et consenti "à ce que [le royaume de] Fèz devînt la résidence d'un consul et d'une colonie de négociants allemands."<sup>14</sup> La Toscane était à l'époque, avec Florence comme capitale et Livourne comme principal port, gouvernée, depuis 1765, par le Grand-duc Léopold, le frère de l'Empereur Joseph II, qui en avait hérité le trône de son père, Franz I./François I<sup>er</sup> d'Autriche, le mari de l'impératrice Marie-Thérèse. Il existait donc un lien de parenté et de vassalité entre la Toscane et l'Autriche qui explique l'étroite communauté des intérêts entre les deux Etats, ce dont il faut tenir compte quand il s'agit des rapports historiques austro-marocains. Et c'est dans ce cadre qu'il faut voir l'ambassade de Mohammed ibn Abdelmalik à la Cour de Florence en janvier 1778 puis son passage officiel par la Toscane en 1782, avant de continuer sur Vienne pour y arriver le 20 février 1783. En considération de ce fait, nous avons consulté la correspondance entre Joseph

11. Paru dans Recueil de mémoires orientaux. Textes et traductions publiés par les professeurs de l'école spéciale des langues orientales vivantes à l'occasion du XVI<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes réuni à Alger, avril 1905 (Paris: Ernest Leroux, 1905), 1-29.

12. De Meynard qualifie l'original de sa traduction de "quelques pages tirées du *Tarikhi Djevdet* (ibid., 5), puis, en titre: "Fragment tiré de la Chronique de l'Empire Ottoman (Djevdet-Pacha, T.II, 52 et suiv.) Année 1197 (1782-83)" (Ibid., 6). L'Ambassadeur de "la Cour de Fèz" est présenté dans la source turque (selon la traduction française) comme étant "Molla Seïd Taher 'Mou'tamed ed-dawleh'."

13. Un article de correspondance de Livourne en date du 19 Novembre 1773, paru dans la Gazette de Vienne *Wienerisches Diarium* du 4 Décembre 1773, rend compte de l'entrée d'une frégate toscane avec "le butin salétin" et le débarquement des prisonniers marocains. Le 4 février suivant, on annonce de Livourne, d'après "des lettres du Maroc," que "l'un des Ministres les plus distingués de l'Empereur de Maroc" a été envoyé depuis le 12 novembre à Paris et qu'il se rendra également à la Toscane. (Cf. *Wienerisches Diarium* du 19 février 1774).

14. Cf. de Meynard, p. 8.



II et son frère le Grand-duc Léopold de Toscane<sup>15</sup> et trouvé quelques (rares) références à l'ambassade marocaine de 1782-83, que nous avons dument insérées dans la documentation suivante.

D'autre part, il est nécessaire de prendre en considération la conjoncture qui prévalait à l'époque de cette ambassade dans les relations internationales ayant trait aux deux parties concernées et à l'espace méditerranéen en général. L'ambassade marocaine part au moment où le conflit anglo-espagnol, à cause de Gibraltar, battait encore son plein, et dès qu'il s'apaise en février 1783, l'Espagne se met à armer pour une nouvelle expédition contre Alger, à laquelle participeront Naples et Malte. Et en arrivant à Vienne, les prévisions d'une nouvelle guerre russo-turque, à laquelle l'Autriche de Joseph II participerait (et participera effectivement quand elle éclate en 1787) à côté de Catherine de Russie, étaient au plus vif.

**Document 1:**<sup>16</sup> *L'article donne un aperçu sur la politique étrangère de Sidi Mohammed Ben Abdellah aux alentours de 1780 et le programme des ambassades et missions qu'il projetait faire partir vers les différentes Cours européennes, dont celle de Vienne. L'auteur de la lettre citée précise à la fin que son message a été transporté de Tanger à Cadix par "le Reis Mostaganim [Mostaghanmi], qui s'embarque à Tanger avec le Sr. Pedro Umbert, Esclave affranchi, afin d'aller acheter à Cadix de la Cochenille pour une somme de 10,000. Piastres."*

"Le Roi de *Maroc*, arrivé ici le 9. du mois dernier au moment où on l'attendoit le moins, y fait encore son séjour, le plus long dont on se souviene, sans qu'on sçache le tems de son départ. Il a admis, suivant l'usage, à son Audience les Principaux du Pays, le Sieur *Chenier*, Chargé des affaires de France, le Sr. van der Pant, Vice-Consul des *Provinces-Unies*, & les Négocians *Européens*, qui résident ici. Ce Prince est actuellement occupé à former des liaisons avec plusieurs Puissances *Chrétiennes*: Il avoit en dessein d'envoyer à *Lisbonne* le Sieur *Giacomo-Francisco Crocco*, qui avoit été désigné auparavant pour se rendre à *Vénise*; mais ensuite il a résolu de le faire partir pour sa première destination; & le 31. Octobre ce Particulier se trouvoit prêt à s'embarquer à *Tanger* avec le Caractère d'Envoyé de S.M. *Maure* près la République. A son défaut, le *Maure Bohel* a été chargé de la commission de rendre à *Lisbonne* avec une certaine Somme d'Argent, afin d'y acheter de l'Or pour la Monnaie *Marocaine*: Il s'est embarqué avant-hier pour cet effet à bord d'un petit Bâtiment, commandé par le Reis *Aly-Perez*, monté de 14. Canons & 63. Hommes.

15. Voir, Alfred Ritter von Arneth (Hg.), *Joseph II. und Leopold von Toscana. Ihr Briefwechsel von 1781 bis 1790. Bd. I. (1781-85)* (Wien: Wilhelm Braumüller, 1872).

16. *Gazette de Leyde*, 11 janvier 1780 (No 3), "Extrait de lettres de Salé du 10 novembre 1779."

L'Alcaïde *Mohammed-Ben-Abdelmelik* va aussi partir pour *Livorne*, comme Envoyé de notre Monarque près du Grand-Duc de *Toscane*; & *Sidi Achmet-Ben-Otman*, l'un de ses Secrétaires, a pris ces jours-ci la route de *Ceuta*, où il s'embarquera pour Madrid. Le Roi l'a chargé d'une Lettre pour S.M. Catholique, où il l'informe, qu'il a remis entre les mains de ce Ministre 100. mille onces d'Argent, afin que S.M. en fasse distribuer cinquante à chaque Esclave *Maure* détenu dans les Ports de la *Méditerranée*, & qu'Elle garde le reste jusqu'à nouvel avis. Il termine sa Lettre en faisant des vœux, pour qu'il ait un jour la satisfaction de leur procurer la liberté ainsi qu'aux Esclaves *Espagnols*, Prisonniers à Alger. Ajoutant la réalité à ces protestations, il a fait partir avec *Sidi Achmet* six Marchands *Maltois*, qui se trouvoient comme Passagers sur le Navire *Ragusain*, dont une des Frégates de *Maroc* s'est récemment emparée. La Liberté leur a été accordée tant en considération du Roi d'*Espagne*, auquel Envoyé doit les présenter qu'en reconnoissance des attentions que reçut, il y a quelques années, à *Malte* un Ambassadeur *Marocain*. [...]

En général l'on remarque, que le Roi de *Maroc* recherche de plus en plus l'amitié de l'*Espagne* & craint de lui déplaire: Il a accordé, il est vrai, sur les instances réitérées du Consul *Britannique*, la permission d'exporter de ses Etats des Vivres pour *Gibraltar*:<sup>17</sup> mais en même tems il a écrit au Pacha de *Tanger*, qu'il lui feroit couper la tête, ainsi qu'au Consul *Anglois*, s'il transpiroit quelque chose de ce consentement dans le Public."

**Document 2:**<sup>18</sup> *A noter particulièrement dans cette information, concernant l'ambassade à Vienne, le fait que les bâtiments destinés au transport, l'un vénitien et l'autre suédois, ont été nolisés par les autorités espagnoles, précisément par l'intermédiaire du Comte O'Reilly, un Irlandais d'origine au service des rois d'Espagne qui avait dirigé l'expédition espagnole (ratée) contre Alger en Août 1775.*

"Malgré le refroidissement, qui paroissoit survenu entre l'Empereur & la Cour de *Madrid*, l'amitié, qui s'est établie entre les deux Puissances, depuis le commencement du Siège de *Gibraltar*, n'a pas été rompuë: Pendant le séjour, que S.M. *Maure* a fait à *Mogador* au mois de Mars & d'Avril dernier, les *Espagnols* lui ont envoyé 4. Mulets chargés de Présens, parmi lesquels il y a une très-belle Casette avec des Essences & Liqueurs. En revanche, ils viennent d'obtenir de nouveau la permission de tirer d'ici toutes les Provisions,

17. A cette époque et jusqu'à février 1783, l'enclave anglaise de Gibraltar était soumise à un siège par les forces espagnoles. Les Anglais avaient grand besoin de se ravitailler au Maroc, ce que l'Espagne cherchait à empêcher. Aussitôt le siège levé, l'Espagne se mit à préparer une nouvelle expédition contre Alger (qui sera encore vouée à l'échec, ce qui décidera l'Espagne à aspirer à une paix avec Alger).

18. *Gazette de Leyde*, 20 août 1782 (No 67), "Extrait d'une lettre de Tanger du 13 juillet 1782."



dont ils ont besoins, sans en payer les Droits de Douane; exportation, qui ne leur avoit point été permise ces six derniers mois [...].

Le Marquis & le Comte de *Crillon*, Fils du Vainqueur de *Mahon*, sont venus faire un tour ici; mais, après un séjour de 24. heures, ils sont retournés à *Algésires*. Le 10. de ce mois il entra ici deux Bâtimens, l'un *Vénitien*, l'autre *Suédois*, frétés par le Comte *d'O-Reilly*, Gouverneur de *Cadix*, pour servir au transport de notre Gouverneur *Abdelmelick*, de sa Suite, & de ses Equipages; ce Seigneur Maure aiant été nommé pour se rendre comme Ambassadeur de S.M. aux Cours de Vienne & de Florence. Les Présens, qu'il doit prendre avec lui, & qui consistent en magnifiques Selles, Ceinturons &c. sont déjà arrivés ici de Fez & de Maroc, sous la conduite de son Fils cadet, qui fit son entrée publique ici le 5. avec beaucoup de solemnité & aux acclamations d'une foule innombrable: Elle étoit allée à sa rencontre avec le Gouverneur lui-même jusqu'à une demi-journée de notre Ville. Nous attendons encore les Chevaux, qui feront la partie principale de ces Présens."

**Document 3:**<sup>19</sup> *Comme dans le cas du précédent article de presse, il se cache un correspondant anonyme, indubitablement un membre de la colonie européenne de Tanger, qui semble bien instruit sur les évènements en matière d'affaires étrangères du Maroc. Le recours intensif à la presse comme source historique rendraient souhaitable, parfois nécessaire, de s'enquérir davantage de l'identité des auteurs des correspondances relatives aux espaces maghrébins.*

"Il parait comme si l'ambassade de notre Gouverneur Ben Abdelmelick, programmée au printemps de l'année dernière, pour se rendre aux Cours de la Toscane et de Vienne, est sur le point de se réaliser. Le 10 du mois, un bâtiment vénitien et un autre suédois sont arrivés ici, en provenance de Cadix, pour prendre à bord le Gouverneur, son escorte et les cadeaux qu'il emporte avec lui. Parmi ceux-ci, les précieuses selles, les ceintures en soie tressée d'or etc. sont déjà arrivées ici de Fès et de Marrakech sous l'escorte du cadet des fils du Gouverneur, qui a fait son entrée le 5 du mois et fut reçu en grande pompe. On attend encore les chevaux destinés à être offerts en présents."

**Document 4:**<sup>20</sup> *On est informé ici de l'arrivée de la délégation marocaine à Livourne, le port principal de la Toscane. L'escorte, estimée ici à 37 personnes (dans le document suivant ils seront 44 !), va se réduire pour ne compter, à l'arrivée à Vienne, que 22 membres, en plus de l'Envoyé. Il ressort d'une lettre de Joseph II à son frère Léopold de Toscane, mentionnée ci-dessous, que parmi les Marocains à la suite de l'Envoyé, certains sont restés*

19. *Hamburgischer Correspondent*, 23 août 1782 (No 135), "De Tanger, le 13 juillet 1782."

20. *Wiener Zeitung* du 30 octobre 1782 (No 87), "De l'Italie" (non daté).

à Livourne. On apprendra d'autre part que l'Ambassadeur avait renvoyé au Maroc certains fautifs et laissé d'autres aux arrêts à Livourne.

“Le 14 du mois, un navire marchand vénitien arriva au port de Livourne, ayant à son bord un Envoyé marocain chargé d'une mission auprès des Cours de Florence et de Vienne. Son escorte se compose de 37 personnes. En plus, il amène 20 des plus beaux chevaux arabes et beaucoup d'autres animaux en tant que présents. Les personnes et les animaux ont tous été emmenés au lazaret St. Jacques où ils seront mis en quarantaine.”

**Document 5:**<sup>21</sup> *L'intrusion des forces navales russes en Méditerranée depuis les années 1770 est l'une des conséquences spectaculaires des guerres russo-ottomanes de l'époque. La flotte russe y avait acquis des droits de mouillage dans plusieurs ports, dont Livourne (ce qui est déjà un indice sur la position pro-russe de l'Empereur autrichien dans ce conflit). Pendant son précédent séjour en ce lieu (premier trimestre de 1778), Sidi ibn Abdelmalik reçut la visite de courtoisie d'une équipe d'officiers russes et rendit la visite (cf. Wiener Diarium du 21 mars 1778). Mais il s'avère, selon Franz von Dombay (dont il sera question ultérieurement), que cet échange de visites n'était pas fortuit. Il affirme que le diplomate marocain avait effectivement profité du séjour à Livourne et Florence pour entamer des pourparlers avec l'Envoyé russe en Toscane en vue d'un traité russo-marocain (Cf. Franz von Dombay, *Geschichte der Scherifen oder der Könige des jetzt regierenden Hauses zu Marokko* (Agram: Novosselschen Schriften, 1801), 200). Il s'avère en effet que la mission d'ibn Abdelmalik en 1782/83 prévoyait à l'origine de continuer, après Florence et Vienne, vers la capitale russe St. Petersburg.<sup>22</sup> Quelquefois il en a été question dans la presse. Il serait opportun de savoir les motifs de la Cour marocaine à se tourner positivement vers St. Petersburg et la raison du désistement de Mohammed ibn Abdelmalik à la fin du séjour à Vienne. On peut supposer qu'en prévision de la guerre latente avec la Turquie, la Russie aurait été intéressée de s'arranger avec au moins le Maroc, à défaut des Régences barbaresques, plus liées à la Porte, pour avoir moins de résistance et de meilleures possibilités logistiques en Méditerranée. Toutefois, le souverain marocain était un fervent allié du Sultan turque. Déjà les multiples ambassades auprès de la Porte témoignent de ce rapport étroit. Et lorsque la guerre éclate plus tard (1788), Mohammed Ben Abdellah ira dans sa solidarité avec Istanbul jusqu'à rompre avec les puissances chrétiennes “amies” qui se sont rangées à côté de la Russie, dont notamment l'Autriche de Joseph II.*

21. *Gazette de France*, 8 novembre 1782 (No 90), “De Gênes, le 21 octobre 1782.”

22. Voir Caillé, *Une ambassade*, 35.

“On écrit de Livourne qu’un Navire Vénitien y a conduit d’Alicante un Ambassadeur de Maroc, ayant une suite de quarante-quatre personnes. Deux Vaisseaux & une Frégate Russes, commandés par le Capitaine Spiritoff, y sont arrivés aussi, venant de Cadix.”

**Document 6:**<sup>23</sup> *Quoiqu’il ne touche pas directement à notre sujet, l’extrait suivant jette des lumières sur la politique méditerranéenne de Vienne, notamment par rapport aux Régences dites “Barbaresques” (Tripoli, Tunis et Alger). En effet, les intérêts maritimes des Habsbourg dans l’Adriatique (Trieste et Fiume), en Méditerranée (Livourne) et sur l’Atlantique (Ostende), les poussaient depuis Charles VI, le grand-père de Joseph II, à chercher la paix avec ces Régences dans l’espoir de s’immuniser contre leurs corsaires (surtout qu’il était jusqu’à un certain moment maître de Naples et de la Sicile). Les traités, péniblement (et chèrement) conclus, ne tardaient pas à être rompus. Même l’entremise de la Porte, obligée par des traités (Passrowitz 1718, Belgrade 1739) à garantir les intérêts commerciaux de l’Autriche dans tout l’Empire ottoman, ne suffisait pas à pousser les corsaires de ces Régences (surtout Alger) à épargner les vaisseaux battant pavillon impérial.*

“L’Empereur se croyant en pleine paix avec les Régences Barbaresques, pour la liberté de la navigation de ses Vaisseaux dans la Méditerranée, a appris de son Consul à Gênes, qu’un Corsaire Algérien qui n’avoit que 6 canons, avoit osé appeler à l’obéissance un Bâtiment Impérial, dont l’artillerie étoit supérieure à la sienne; le Capitaine de celui-ci, loin de se prêter à ce qu’on exigeoit de lui, envoya toute sa bordée au Corsaire, qui fut obligé de lâcher prise. La Régence d’Alger instruite de ce fait, a déclaré qu’Elle ne vouloit plus entendre parler ni de Trêve ni de Traité avec notre Cour. Sa Majesté Impériale, pour prévenir les conséquences de cette déclaration, a ordonné à son Envoyé à la Porte d’y représenter que son Souverain réclamoit l’exécution du Traité de Belgrade de 1739, par lequel la Cour Ottomane avoit promis à la nôtre de protéger son commerce dans toute l’étendue de ses mers, & même en cas qu’un Vaisseau Impérial y fût pris ou insulté, de se charger de tout dédommagement: on attend à cet égard la réponse de la Porte.”

*Selon la gazette d’Augsbourg, Augspurgische Ordinari Postzeitung du 6 janvier 1783, un avis venait d’être affiché à la bourse de Livourne, faisant savoir que les Régences d’Alger, Tunis et Tripoli s’étaient déclarées résolues de poursuivre les hostilités contre les pavillons d’Autriche et de la Toscane, et avertissant les navires battant ces pavillons de tenir compte de cet avis.*

---

23. *Gazette de France*, 13 décembre 1782 (No 100), “De Vienne, le 10 novembre 1782.”

*L'article suivant de la Gazette de France du 24 janvier 1783, daté de Livourne, le 20 décembre 1782, permet encore d'être mieux fixé sur les relations difficiles des Etats Habsbourg avec les "Barbaresques," comme arrière-fond de l'Ambassade marocaine auprès de ces Etats en 1782-83:*

“Depuis l'avis qu'on avoit eu de Tunis, que le 1<sup>er</sup> Novembre un Corsaire Algerien de 38 canons s'étoit emparé de deux Navires Toscans mouillés sous l'artillerie du château, sur le prétexte d'un ordre du Dey d'Alger, d'arrêter les Bâtimens Toscans & Impériaux, fussent-ils munis de Firmans du Grand-Seigneur ou d'un passeport Algérien, on a appris par un Bâtiment marchand venant d'Alger, que les deux Bâtimens saisis par le Corsaire ont été restitués à leurs Capitaines par l'ordre du Dey, avec leurs cargaisons & tout ce qui étoit à bord lors de la capture; les lettres qu'on a reçues ajoutent que le Corsaire capteur a été soumis à la bastonnade, pour avoir faussement avancé qu'il eût un ordre pareil à celui dont il s'étoit dit porteur. Cependant, quelques personnes croyent que la violation de la franchise Tunisienne a bien plus contribué à la restitution des deux Bâtimens que des dispositions pacifiques envers la Toscane.”

**Document 7:**<sup>24</sup> *Nous faisons connaissance ici avec les deux fonctionnaires de la Cour de Vienne qui vont être chargés de l'accueil de la délégation marocaine depuis la ville portuaire de Trieste, jadis possession autrichienne, et de son encadrement tout au long de son séjour sur le territoire autrichien. Nous verrons plus tard que M. Tassara, qui d'ailleurs a acquis son expérience pratique des affaires orientales à Constantinople, où il a été Chargé d'affaire autour de 1770, sera désigné pour accompagner Mohammed ibn Abdelmalik à son retour au Maroc, essentiellement pour ramener le traité muni de la ratification du Sultan marocain. Pour tous les deux, Tassara et Bihl, cette ambassade n'était pas la première délégation orientale à s'en occuper. Déjà en juin 1774, ils étaient cités ensemble, chacun dans la même fonction qu'en 1783, en liaison avec l'ambassade ottomane de Suleiman Effendi.*

“Ces jours-ci, deux fonctionnaires chargés par la Cour de Vienne de l'accueil et l'encadrement de l'ambassade marocaine, à savoir M. Emanuel von Tassara, secrétaire aulique et “*Spesirungskommissarius*”<sup>25</sup> et le secrétaire aulique et interprète à la Cour, M. von Bihl, sont partis pour aller à la rencontre de l'ambassade et l'escorter jusqu'ici à Vienne.”

24. *Wiener Zeitung*, 18 décembre 1782 (No 101), “De Vienne” (non daté).

25. Un ancien titre qui désignait jadis dans la Cour de Vienne celui chargé de l'approvisionnement et du ravitaillement.

**Document 8:**<sup>26</sup> *On saura d'une information ultérieure que la délégation marocaine arriva à Livourne le 14 octobre (1782). Malheureusement la correspondance suivante de la Toscane n'est pas datée pour situer exactement l'événement rapporté. En retranchant environ 2 semaines de la date de parution, on déduit que jusqu'aux débuts du mois de décembre, l'ambassade n'avait toujours pas quitté Livourne. C'est qu'il lui a fallu d'abord subir la quarantaine, indispensable à l'époque à tout arrivage en provenance d'Afrique du Nord et d'autres zones orientales. Peut-être qu'il a fallu aussi attendre le retour du Gouverneur dont parle le passage suivant. Mais, comme on apprend ailleurs, c'est surtout à cause d'un problème de santé de l'Envoyé que le séjour livournais s'était prolongé. On verra aussi qu'il y avait en même temps une mission à remplir, à partir de Livourne, auprès du Gouvernement de Gênes.*

“A son retour d'un voyage, le Commandant général et Gouverneur du port de Livourne, le Marquis Barbolani de Momtauto, reçut, le 1<sup>er</sup> du mois, la première visite officielle de l'Envoyé extraordinaire marocain auprès de la Cour de Vienne, Abdil Melak, qui se trouve en ce lieu. Le jour-même, M. le Marquis rendit la visite en compagnie d'une suite considérable, et laissa, par la même occasion, à l'Envoyé une garde d'honneur.”

**Document 9:**<sup>27</sup> “On mande de Livourne, que l'Envoyé de Maroc doit partir incessamment pour Vienne, où il va remplir auprès de cette Cour les commissions dont il a été chargé par son Souverain.”

**Document 10:**<sup>28</sup> *Il est question ici des présents du souverain marocain tant au Grand-duc de Toscane, Léopold, qu'à son frère, l'Empereur d'Autriche Joseph II. Les cadeaux des ambassades nord-africaines en Europe consistaient jadis presque toujours en chevaux barbes, à côté d'animaux sauvages et de produits de l'artisanat national. A la question du grand-vizir ottoman sur les six chevaux offerts en présent à l'Empereur autrichien, l'Envoyé marocain à Istanbul (Tahar Fenich) fit savoir qu'ils “ne provenaient pas du haras particulier de notre maître, mais c'étaient des chevaux de médiocre valeur et pourvus d'un harnachement en simple filigrane d'argent.” (Voir de Meynard, Une ambassade, 9). Dans ce même contexte, il y a lieu de signaler un article de Livourne du 2 Juin 1779 qui rend compte de courses équestres présidées par le souverain de la Toscane et fait savoir que le cheval gagnant est en cette année comme à la précédente, l'un des chevaux amenés en présent par l'ambassadeur marocain en 1778, donc Mohammed ibn Abdelmalik (Voir Wienerisches Diarium du 21 juillet 1779).*

26. *Wiener Zeitung*, 18 décembre 1782 (No 101), “De la Toscane” (non daté).

27. *Gazette de France*, 31 décembre 1782 (No 105), “De Gênes, le 2 décembre 1782.”

28. *Wiener Zeitung*, 4 janvier 1783 (No 2), “De la Toscane” (non daté).



*A propos des chevaux marocains à Vienne, voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 19 mars 1783, de Vienne, le 12 mars.*

“Des chevaux barbes que l’Envoyé marocain a amenés en cadeau pour l’Empereur et l’Archiduc Grand-duc, ceux destinés à Son Altesse Royale ont été transportés le 17 du mois passé à Pise; les autres devraient être envoyés à Vienne.”

**Document 11:**<sup>29</sup> *On a ici la date exacte du départ de la délégation marocaine de Livourne en direction de Florence, par Pise: le 1<sup>er</sup> janvier 1783. On verra que Sidi ibn Abdelmalik avait profité de son séjour (de deux mois et demi) à Livourne, pour envoyer son secrétaire en mission officielle auprès du Doge de Gênes.*

*Comme il a été signalé, le séjour livournais s’était prolongé aussi à cause d’un problème de santé de Sidi ibn Abdelmalik. La gazette d’Augsbourg, Augspurgische Ordinari Postzeitung du 25 janvier 1783 en parle: “A Livourne, M. l’Envoyé marocain a failli jouer une tragédie dans la comédie.” La suite révèle que lors d’une visite au théâtre de Livourne, l’Ambassadeur marocain avait préféré s’asseoir, dans sa loge, non sur un fauteuil, mais sur le parapet, d’où il perdit l’équilibre et tomba sur les spectateurs en dessous, ce qui lui a causé une fracture de côte. Toutefois, nous avons rencontré cette même “anecdote” ailleurs, avec la différence que l’incident eut lieu non à Livourne mais à Trieste et que le dommage subit a été une entorse à l’épaule (Voir Dessauische Zeitung 14. Stück [= 1<sup>er</sup> avril] 1783). Ces “anecdotes,” fondées ou inventées, trouveraient un intérêt dans une approche d’histoire culturelle euro-maghrébine.*

“Le 1<sup>er</sup> Janvier, dans l’après-midi, l’Envoyé marocain, qui se trouvait à Livourne depuis le 14 Octobre, a quitté cette ville avec sa suite et il fut salué à son départ par 18 coups de canon. Il prit la route vers Pise, où, à ce qu’on dit, il a été reçu en audience par leurs Altesses Royales, le Grand-duc et son épouse, à qui il a eu la grâce de remettre quelques présents. Sitôt après, il continua sa route en direction de Florence.”

**Document 12:**<sup>30</sup> *L’information suivante (qu’on retrouve dans la Gazette de France du 14 février 1783, de Paris, le 14 février) donne à croire que déjà à la mie janvier (1783), une ambassade marocaine était en route pour Istanbul. Cependant, la Gazette de France du 17 juin 1783 publie une correspondance de Tanger du 12 mars disant que l’Envoyé prévu pour cette mission, “l’Alcaïde Tahar-Fenis,” venait juste d’arriver de Fès à Tanger et attendait le navire qui devait le transporter.*

29. *Wiener Zeitung*, 15 janvier 1783 (No 5), “De la Toscane” (non daté).

30. *Courrier d’Avignon*, 17 janvier 1783, “De Marseille le 15 janvier 1783.”



“Les lettres d’Arles portent qu’un bâtiment Marocain ayant été poussé vers la côte à l’embouchure du Rhône, y a échoué, à six lieues de cette ville. Ce bâtiment avoit à bord un Ambassadeur de Maroc qui se rend à Constantinople, avec une assez nombreuse suite de femmes, d’enfans & d’esclaves. Il a été accueilli par les habitans de la côte, qui ont envoyé demander à Arles des vivres pour tout ce monde. On a fait passer sur le champ de cette ville huit quintaux de pain & d’autres comestibles, avec prière à l’Ambassadeur de ne pas s’en approcher, attendu qu’il n’a pas fait quarantaine: un exprès arrivé à Marseille à ce sujet, est venu demander ici des bâtimens qui puissent conduire l’Ambassadeur avec sa suite à sa destination.”

**Document 13:**<sup>31</sup> *Sans doute grâce à son correspondant à Vienne, La Gazette de France semble bien informée sur l’ambassade marocaine attendue et les objectifs de sa mission.*

“Un Secrétaire-Interprète de la Cour est parti pour Trieste afin d’y accueillir, au nom de l’Empereur, l’Envoyé de Maroc, qui doit passer ici. La mission de cet Envoyé a pour objet un Traité de commerce, dont les principaux articles sont, à ce qu’on dit, déjà arrêtés entre les deux Cours respectives.”

**Document 14:**<sup>32</sup> *L’article suivant fournit des éclaircissements sur le déroulement de l’ambassade en Toscane, après avoir quitté Livourne. Selon le même article, la cérémonie de remise des lettres de créance au Grand-duc Léopold eut lieu dans son château à Pise et non à Florence.*

“L’Envoyé marocain chargé de mission auprès de la Cour impériale à Vienne est arrivé à Pise le 1er Janvier et fut reçu, le 2, en audience par Son Altesse le Grand-duc, au cours de laquelle il remit à Son Altesse, au nom de son souverain, quelques présents. Ceux-ci consistaient en 9 chevaux barbes, munis de selles et d’harnachements à la marocaine, en une selle en velours brodé d’or, différents objets en fine porcelaine japonaise et deux coffrets, l’un contenant plusieurs riches pièces de tissus d’or et l’autre diverses pièces de cotonnade rayée. Suite à cela, Son Altesse Royale fit remettre à l’Envoyé, pour son Roi, en contrepartie: une pièce de brocart de 580 coudes carrés florentins, avec un magnifique fond d’or rehaussé de motifs floraux et autres ornements, de différentes couleurs; ainsi qu’un coffret avec des eaux de parfum et un autre avec deux flacons de médicaments pour les blessures. Son Altesse Royale offrit à l’Envoyé un cadeau d’une valeur de 350 Sequins, et à son Secrétaire et son trésorier, qui a apporté les présents, à chacun une montre en or sertie de diamants avec une chaîne d’or.

On distribua aussi des récompenses aux autres membres de l’escorte.

31. *Gazette de France*, 17 janvier 1783 (No 5), “De Vienne, le 30 décembre 1782.”

32. *Wiener Zeitung*, 18 janvier 1783 (No 6), “De la Toscane” (non daté).

Après cela, l'Envoyé reprit le 3 du mois son chemin en direction de Vienne et arriva le 4 à Florence qu'il quitta le lendemain. Son escorte comportait 24 personnes."

*Le même article se retrouve dans la gazette d'Augsbourg, Augspurgische Ordinari Postzeitung du 23 janvier 1783.*

**Document 15:**<sup>33</sup> *La date du 9 décembre pour le départ de Florence est erronée, vraisemblablement une coquille au lieu de Janvier. Quelques jours plus tard, le 13 janvier 1783, Joseph II écrivit à son frère Léopold de Toscane (en français): "Très-cher frère. Enfin vous avez fait partir le Marocain; je tâcherai de l'expédier d'ici le plus vite que je pourrai. Quant à ses chevaux, je m'attends à des rosses et n'en serai pas étonné."*<sup>34</sup>

*Quant à la hâte de Joseph II d'"expédier" les visiteurs attendus, elle peut s'expliquer par la tension qui régnait en cette période en prévision du déclenchement imminent d'une nouvelle guerre russo-ottomane, dans laquelle l'Autriche serait directement impliquée, et le fait que l'Empereur voulait entamer un voyage d'inspection dans ses territoires, qu'il va entreprendre aussitôt après l'audience de congé de l'Envoyé marocain fin avril 1783.*

*A propos des chevaux marocains à Vienne, voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 19 mars 1783, de Vienne, le 12 mars 1783.*

"Le 9 Décembre (et non le 5, comme il a été précédemment annoncé), l'Envoyé marocain chargé d'une mission auprès de la Cour Impériale à Vienne, a quitté Florence et continué son chemin vers Vienne."

*La gazette d'Augsbourg, Augspurger Ordinari Postzeitung, du 13 janvier 1783 confirme à travers une correspondance de Livourne du 1<sup>er</sup> janvier le départ des Marocains ce même jour, qui fut salués par 18 coups de canon.*

**Document 16:**<sup>35</sup> *Il s'avère de l'extrait suivant que Mohammed ibn Abdelmalik était en même temps chargé par Sidi Mohammed Ben Abdellah de conclure un accord entre le Maroc et la République de Gênes, et qu'il a chargé à cette fin son secrétaire de cette mission. Le résultat de cet accord se lit dans la Wiener Zeitung du 25 octobre 1783 qui annonce "qu'au début du mois d'août, le Sultan de Maroc a proclamé que tous les navires arborant le pavillon de la Toscane, ainsi que ceux appartenant à la République de Gênes, jouissent dorénavant de la liberté de charger des céréales dans tous les ports de ses Etats sans être soumis aux taxes d'exportation." L'information ajoute*

33. Wiener Zeitung, 22 janvier 1783 (No 7), "De la Toscane" (non daté).

34. Arneth (Hg.), Joseph II. und Leopold von Toscana, 149.

35. Wiener Zeitung, 22 janvier 1783 (No 7), "De Gênes" (non daté).

qu'un représentant de Gênes (le Marquis Viali) s'apprêtait à venir de Cadix et s'était fait précéder par un don de "36 pièces de petits canons."

Le secrétaire en question est nommé ici Achmed Saraxes et plus loin Sidi-Adgi-Mahamet-Sarai, donc probablement [محمد السراج] ou [الحاج أحمد]. Il s'agit probablement de celui que la presse consultée a désigné comme étant le "secrétaire privé" de l'Ambassadeur. Quant au "secrétaire de légation," Jacques Caillé l'avait identifié comme étant "El-Hajj Mohammed Mehdi."<sup>36</sup> L'un des deux fut apparemment celui qui inspira à l'auteur des "Lettres Marocaines," Johann Pezzl, le modèle du pseudo-Marocain, l'auteur fictif des "lettres" destinées à Hamid à Tanger.

Dans la gazette nord-allemande Reichspostreuter du 3 septembre 1782, il s'est trouvé une curieuse information de Gênes, datée du 14 août (1782), disant que "différents négociants turcs [mot normalement utilisé pour "musulmans"] de Maroc sont arrivés en ce lieu, apportant avec eux une bonne somme d'argent, et qu'ils ont loué une maison." On se rappelle que Mohammed ibn Othman se trouvait à la même période en mission dans cette même zone méditerranéenne.

"Dans la moitié (!) du mois dernier [Décembre 1782], un Envoyé marocain est également arrivé à Gênes. Il s'appelle Achmed Saraxes et il a remis ses lettres de créance le 24 Décembre."

**Document 17:**<sup>37</sup> *Le correspondant de la Gazette de France continue à contribuer à faire propager les nouvelles de l'ambassade marocaine dans l'Europe francophone.*

"Tout se dispose ici pour la réception de l'Ambassadeur de Maroc. Parmi différentes raretés qu'il apporte de son pays, il y a huit superbes chevaux Africains, équipés à la Barbaresque, & de la manière la plus riche, puisqu'on y a employé l'or les perles & les diamans. Cet Ambassadeur est chargé d'une lettre par laquelle son Souverain offre son amitié à l'Empereur, qui sans doute s'occupera de ce que cette liaison pourra avoir d'avantageux pour le commerce de Trieste."

**Document 18:**<sup>38</sup> *Voir Document 16.*

"Sidi-Adgi-Mahamet-Sarai, Secrétaire de l'Ambassadeur du Roi de Maroc, est arrivé ici venant de Livourne, chargé d'une lettre de cet Ambassadeur pour le Doge, auquel il l'a remise."

36. Voir Caillé, *Une ambassade*, 36.

37. *Gazette de France*, 24 janvier 1783 (No 7), "De Vienne, le 31 décembre 1782."

38. *Gazette de France*, 28 janvier 1783 (No 8), "De Gênes, le 30 décembre 1782."

*A cette même période, Mohammed ibn Othman al-Meknassi continuait, tout près dans cette même zone méditerranéenne, à accomplir la mission dont l'avait chargé le Sultan Mohammed Ben Abdellah auprès des Gouvernements de Malte<sup>39</sup> et de Naples en vue du rachat de captifs marocains et autres coreligionnaires.*

*Un article daté de Malte du 31 juillet 1782 informe que l'Envoyé marocain avait quitté cette île le 21 du mois sur un navire vénitien, "après un séjour de quelques mois, pendant lequel il a racheté plus de 600 esclaves, qui sont partis pour divers ports de Barbarie, ainsi que le Rays Mustegani" (Voir Gazette de France du 1<sup>er</sup> octobre 1782). Par la suite on est informé de son arrivée à Naples et de sa réception officielle par la Cour, le 8 Août suivant, et de son invitation, le lendemain soir à un concert de la "célèbre chanteuse Deamicis et le virtuose Aprile" (voir Hamburgischer Correspondent du 6 septembre 1782). La Wiener Zeitung du 31 août 1782 lui consacre un long article qui relate la cérémonie de remise des lettres de créance, qui, d'après cette correspondance de Naples, a eu lieu le 7 et non le 8 août. L'article donne une traduction (allemande) de ces lettres, datées de "Maroc, le 2 décembre 1781" par (ainsi est reproduit le nom du souverain marocain) "Mahamet fils de Abila" (Le même article se trouve aussi dans Beytrag zum Reichspostreuter du 7 octobre 1782/ de Niederelbe, le 6 octobre). Quant à l'Envoyé, il est mentionné dans cette traduction comme "Mahamet fils de Ottoman" (voir Wiener Zeitung du 31 août 1782). La même gazette revient dans son édition du 7 septembre 1782 sur le même sujet fournissant d'autres détails du séjour à Naples de Mohammed ibn Othman, et annonce, dans son édition du 7 décembre 1782, son départ de Naples, le 19 novembre, "après un séjour de 4 mois, à bord d'un bâtiment de Raguse," emportant avec lui "150 esclaves musulmans, qu'il avait en partie rachetés dans différents lieux et en partie reçus en cadeau de la part du roi." (Wienerische Zeitung du 7-12-1782).*

*Un article daté d'Italie, le 12 janvier 1783, dans la gazette d'Augsbourg, Augspurgische Ordinari Postzeitung, du 27 janvier 1783, publie la liste des cadeaux du roi de Naples aux Marocains, dont une somme d'argent de "2569. Ducats", le montant, y est-il précisé, qu'avait rapporté la vente d'un chébec marocain pris par les Napolitains en 1779.*

*Citons encore la Gazette de France du 1<sup>er</sup> Novembre 1782 qui, dans une correspondance de Civita-Vecchia du 28 septembre, donne à comprendre que l'Etat papal avait, de son côté, compté sur la visite du même Envoyé marocain, pour les mêmes raisons qu'à Malte et Naples, "mais jusqu'à présent*

39. Voir Malika Ezzahidi, "Le rachat des captifs musulmans à Malte en 1782, d'après le récit de voyage d'Ibn Uthmân Al-Meknassi," *Cahiers de la Méditerranée* 87 (2013): 221-8.

*il n'a point paru, quoique la Cour de Rome ait déjà envoyé des ordres pour que cet Ambassadeur trouve ici l'hospitalité la plus gracieuse, à l'exception néanmoins de tout honneur ministériel.*"

**Document 19:**<sup>40</sup> *Dans la rubrique "Kurzgefaßte Nachrichten" (Nouvelles brèves), la gazette d'Augsbourg donne l'information suivante, nous fournissant plus de précisions sur le voyage de Livourne à Vienne (elle reviendra avec un article plus détaillé sur le séjour à Venise):*

"L'Envoyé marocain est arrivé à Venise le 16 du mois [Janvier] avec une escorte de 24 personnes. Il fut accueilli et honorablement traité par l'Envoyé impérial, M. le comte Darazzo. Le 18, il reprit son voyage en direction de Trieste, où l'attendent des commissaires impériaux pour l'accompagner à Vienne."

**Document 20:**<sup>41</sup> *On apprend ici l'arrivée de la délégation marocaine à Trieste, jadis (et jusqu'à 1921) le principal port de l'Autriche des Habsbourg sur la Mer Adriatique, où elle était attendue par les deux agents impériaux, Tassara et Bihn.*

"Selon des lettres de Trieste, l'Envoyé marocain chargé d'une mission auprès de la Cour Impériale est arrivé à Trieste le 23 du mois dernier [janvier] avec une suite de 22 personnes. Il compte poursuivre son voyage vers Vienne le 29."

**Document 21:**<sup>42</sup> *Le programme du voyage de Trieste à Vienne, une distance estimée aujourd'hui en voiture à 475 km, a été minutieusement établi et l'entrée à Vienne fixée au 14 février. Mais le tout sera décalé de près d'une semaine à cause d'une "indisposition" de l'Ambassadeur, sans doute le catarrhe évoqué ci-dessous (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 19 février 1783).*

"L'escorte de l'Envoyé marocain en route vers Vienne se compose de 22 personnes. Ils font le voyage sur 7 voitures et une charrette chargée de bagages. Ils ont quitté Trieste le 30 Janvier. Leur itinéraire est le suivant: Le même jour, on part pour Adelsberg; le 31 on continue sur Oberlaybach et le 1<sup>er</sup> Février sur Laybach [Ljubljana], où on reste le 2. Le 3 Février, on reprend la route pour Franz; le 4 on continue sur Gaunovicz, le 5 sur Marburg [Maribor], le 6 sur Wildan, et le 7 on atteint Graz, où l'on fait halte le 8. Le 9 on reprend la route vers Bruck sur la Mur, le 10 on arrive à Kriglach, le 11 à Neukirchen et le 12 à Traiskirchen où l'on reste le 13. Le 14 on arrive à Vienne."

40. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 5 février 1783 (No 31), "De Venise" (non daté).

41. *Wiener Zeitung*, 1 février 1783 (No 10), "De Vienne" (non daté).

42. *Wiener Zeitung*, 8 février 1783 (No 12), "Extrait d'une lettre de Trieste" (non daté).

**Document 22:**<sup>43</sup> *La gazette de Vienne n'est pas l'unique journal de langue allemande à s'intéresser à l'ambassade marocaine, à suivre ses mouvements et en propager les informations dans l'espace allemand. A l'exemple de ce journal de la ville d'Augsbourg où nous avons trouvé une riche moisson en informations sur cet évènement. Souvent, il s'agit de reprises plus ou moins textuelles d'articles publiés par la Wiener Zeitung. Mais dans plusieurs cas, il s'y trouve des informations apparemment exclusives.*

“D’après les dernières nouvelles en provenance de Trieste, l’Ambassadeur marocain, attendu ici à Vienne, arrivera en cette capitale le 14 de ce mois.”

**Document 23:**<sup>44</sup> *La médiatisation accrue de l'ambassade marocaine et son arrivée imminente à Vienne contribuait certainement à attiser la curiosité des habitants et à renforcer le caractère sensationnel de l'évènement. Vienne a connu maintes ambassades turques, quelques autres “barbaresques” (surtout tripolitaines), mais encore jamais de marocaine.*

“Une indisposition, dont l’Envoyé marocain, en route vers Vienne, a été victime, l’obligea à prolonger son séjour à Trieste de quelques jours. Comme ce malaise a été de peu de gravité, l’Envoyé a pu reprendre son voyage et il va arriver ici dans quelques jours.”

**Document 24:**<sup>45</sup> *Cet article nous éclaire sur le problème de santé qui aurait entraîné le retard à quitter Trieste pour Vienne. Il nous fournit en outre des informations non seulement concernant le séjour à Trieste, mais aussi sur le strict régime disciplinaire appliqué par Sidi ibn Abdelmalik pour maintenir l'ordre et la discipline dans son escorte, relativement nombreuse et forcément de plus en plus dépaysée. A retenir aussi l'opinion favorable émise et médiatiquement divulguée sur sa personne.*

“L’Envoyé marocain est encore ici à Trieste, étant donné qu’il a été atteint d’un catarrhe. En ce qui concerne le comportement de ses gens, ils sont tous très calmes, ici, vu que l’Envoyé impose une discipline rigoureuse. Il a renvoyé trois de ces gens au Maroc, avec l’ordre de les empaler à leur retour; et 6 de son escorte se trouvent encore à Livourne aux fers, attendant son retour pour qu’il les prenne avec lui. Les habits de ces gens sont de couleur blanche, et se composent d’un manteau avec capuchon, semblable au petit manteau des moines de l’ordre des Camaldules. L’Envoyé est Gouverneur d’une grande province. Il a été à l’Opéra et à un bal. Partout il se montra très satisfait et très courtois à sa manière.

43. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 11 février 1783 (No 36), “De Vienne, le 5 février 1783.”

44. *Wiener Zeitung*, 15 février 1783 (No 14), “De Vienne” (non daté).

45. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 19 février 1783 (No 43), “De Trieste, le 31 janvier.”



Il n'utilise pas la poste pour son voyage, mais il s'est procuré son propre moyen pour atteindre Vienne avec les dix chevaux de selle amenés en cadeau à notre souverain."

**Document 25:**<sup>46</sup> *Cet article donne des détails sur l'accueil et les modalités du séjour de Mohammed ibn Abdelmalik et sa suite à Graz, ville principale de l'Autriche et capitale de la Styrie (Steiermark), où il repassera en Mai, lors de son voyage de retour.*

*Selon une annonce publicitaire sur Internet (voir: <http://www.vinalia.at/elefant-2000/partyzone.html>), le local existe depuis 1668, et aujourd'hui encore, dans le même quartier (Murvorstadt) de Graz, sous l'appellation "Hotel Elephant." Le nom est expliqué par le passage, en 1629, d'une députation ottomane avec un éléphant, une grande curiosité jadis.*

*Le même article est repris dans l'Augspurgische Ordinari Postzeitung du 25 février 1783. Un autre compte rendu de la même gazette, du 7 mars 1783, revient sur le passage à Graz et souligne le "comportement jovial et courtois" de Sidi ibn Abdelmalik qui aurait suscité l'admiration des habitants de cette ville. On y apprend qu'il avait apprécié le concert de "musique turque" qui lui fut organisé, lors du même passage, par le Comte von Auersberg, au point qu'il "offrit au sous-officier de l'orchestre 30 Taler espagnols."*

*Une "anecdote" racontée dans l'édition du 14 mars 1783 de l'Augspurgische Ordinari Postzeitung (voir Document 33) renoue avec ce séjour à Graz et plus précisément avec la soirée à la redoute du lieu.*

"L'Envoyé marocain, en route vers Vienne, est arrivé ici le 12 du mois, en compagnie des deux Commissaires impériaux qui ont été dépêchés à sa rencontre avec une voiture pour les bagages. Il est descendu à l'auberge A l'éléphant noir dans le faubourg de la Muhr, où tout était fin prêt pour son accueil.

Le soir, à 9 heures, M. le Comte von Starheimberg, [de l'administration du lieu et Chambellan impérial] est venu, avec un carrosse officiel et trois autres voitures, chercher M. l'Ambassadeur pour le conduire, avec les personnes les plus distinguées de son escorte, à une redoute pour assister à un bal masqué. M. l'Ambassadeur y est resté jusqu'après minuit et a exprimé beaucoup de satisfaction.

Etant donné que M. l'Ambassadeur eut manifesté le désir de visiter la ville, M. le Comte est venu dans la matinée du 13 [février] le chercher pour lui faire le tour des rues de la ville. A midi, il était de retour dans ses appartements où il reçut, l'après-midi, les visites répétées des membres de

46. Wiener Zeitung, 19 février 1783 (No 15), "De Graz en Styrie, le 15 février 1783."

la noblesse et de la notabilité du lieu. Pendant ce temps, et à son vœu, un concert de musique turque fut donné sous ses fenêtres. Les musiciens furent largement gratifiés par lui. Le soir on l'emmena à l'Opéra.

Le 14, il se remit en route dans le même ordre qu'à l'arrivée. D'après la stricte discipline qui régnait parmi son escorte, et de par son comportement, il s'est avéré un homme de bon sens et de beaucoup de bienveillance."

**Document 26:**<sup>47</sup> *On a ici d'autres détails du voyage de Mohammed ibn Abdelmalik dans le territoire autrichien, montant du Sud en direction de Vienne, puis de son arrivée à cette destination, le matin du jeudi 20 février (1783). Un journal allemand fit savoir dans une brève qu'il est le premier Envoyé d'un prince marocain à arriver à Vienne en mission officielle, en rappelant qu'en 1529 un prédécesseur était bien venu en Autriche pour rencontrer Charles Quint, mais qu'il s'arrêta tout juste à la ville de Linz (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 10 mai 1783).*

*Le logement qui lui fut réservé, das Kalkreiterische Haus (textuellement: la maison de Kalkreiter, qui pourrait être le propriétaire, de qui les autorités d'accueil auraient loué la demeure), dans le faubourg viennois de Wieden. C'est là qu'on trouve aujourd'hui la Marokkanergasse, la "Rue des Marocains," qui se distingue depuis 1998 par une ravissante fontaine de style marocain (der Marokkanerbrunnen), offerte par le Roi Hassan II.*

*On apprendra toutefois plus loin que vers la mie Avril, l'ambassade marocaine déménage dans une autre maison, "très agréablement située" dans le quartier viennois de Leopoldstadt, près du parc d'Augarten. (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 17 avril 1783: De Vienne, le 12 avril).*

*Le même article ci-dessous se trouve reproduit dans Augspurgische Ordinari Postzeitung du 27 février 1783. Ce journal revient dans son édition du 11 mars 1783 sur l'arrivée à Vienne de l'Envoyé marocain et rapporte dans un bref potin que dès qu'il avait intégré son logement, "il prit sa boussole et se mit à détecter l'orientation vers l'Est. Aussitôt, il se prosterna, ensemble avec ses gens, avec le visage à même le sol, selon la coutume des Musulmans, et se mit à prier."*

"Etant donné que le voyage de M. l'Ambassadeur marocain fut retardé un peu, tant par l'indisposition qui lui est arrivée à Trieste, que par la fête de l'anniversaire de Mohamed, il n'a pu être à Craiskirchen que le 18 de ce mois, où il a fait escale, et ce n'est qu'avant-hier matin, à 8 h et demie, qu'il est arrivé avec son escorte, accompagné du Conseiller aulique impérial, M. von Bihn et

47. Wiener Zeitung, 22 février 1783 (No 16), "De Vienne" (non daté).

du Commissaire aulique impérial M. von Tassara, au faubourg de *Wieden*, où il a pris son quartier, avec ses gens, dans la maison dite *das Kalkreiterische Haus*, mise à sa disposition. Il attend maintenant que Sa Majesté lui désigne le jour et l'heure où il le reçoit en audience.”

**Document 27:**<sup>48</sup> *Le lundi, 24 février, l'Ambassadeur marocain a sa première audience officielle auprès du Gouvernement autrichien. Il est reçu par le Chancelier d'Empire, le Prince Wenzel Anton von Kaunitz-Rietberg (ou Wenceslas Antoine de Kaunitz: 1711-1794). Parmi ses prérogatives, dans cette charge, qu'il occupait depuis 1753, donc déjà sous l'Impératrice Marie-Thérèse (morte en 1780), comptait la gestion des affaires étrangères. Il était donc, après l'Empereur, le principal interlocuteur du représentant du Souverain marocain.*

“Lundi, M. l'Ambassadeur marocain ci-présent fit sa première visite officielle au Chancelier de la Cour et de l'Etat, M. le Prince von Kaunitz-Rittberg, qui envoya le chercher par des laquais en livrés dans un carrosse officiel lui appartenant. Après l'entretien, il fut reconduit chez lui dans le même ordre [protocolaire] qu'à l'arrivée.”

**Document 28:**<sup>49</sup> *C'est ensuite au tour du Vice-Chancelier d'Empire, le Prince Rudolph de Colloredo (1706-1788), de recevoir, le jeudi 27 février, l'Ambassadeur marocain en audience. Et enfin, le vendredi 28, Mohammed ibn Abdelmalik est solennellement reçu, avec quelques membres de sa suite, par l'Empereur Joseph II. Il est alors unique possesseur du trône des Habsbourg depuis la mort de sa mère, Marie-Thérèse, en Novembre 1780, avec laquelle il avait participé au pouvoir depuis la mort de son père, Franz I, en 1765. Sa célébrité est fondée en bonne partie sur sa politique de réformes, inspirée par la Aufklärung (les Lumières); il est considéré de ce fait comme étant l'un des principaux “despotes éclairés” du XVIII<sup>ème</sup> siècle européen. Quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> mars, Joseph écrit à son frère, le Grand-duc de Toscane: “L'ambassadeur de Maroc a eu son audience; je ne lui ai rien dit, parce que c'est l'étiquette; mais je le verrai une autre fois pour lui parler.”*<sup>50</sup>

“Le 27 du mois dernier [février], M. l'Ambassadeur marocain ci-présent fit sa première visite officielle au Vice-Chancelier de la Cour et de l'Etat, M. le Prince von Colloredo, qui envoya le chercher par des laquais en livrés dans un carrosse d'Etat de sa dépendance. Après l'entretien, il fut reconduit chez lui selon le même ordre qu'à l'arrivée.

48. *Wiener Zeitung*, 26 février 1783 (No 17), “De Vienne” (non daté).

49. *Wiener Zeitung*, 1 mars 1783 (No 18), “De Vienne” (non daté).

50. Ritter von Arneth (Hg.), *Joseph II. und Leopold von Toscana*.

Enfin le 28, vers midi, le même s'était rendu dans un magnifique cortège à la Cour, où il fut reçu en audience par Sa Majesté l'Empereur, à qui il a remis ses lettres de créance. A la suite, il prit le déjeuner à une table publique."

*Une description circonstanciée de la réception officielle de l'Ambassadeur marocain par l'Empereur Joseph II est livrée par une lettre de Vienne du 3 mars (1785), parue dans la gazette d'Augsbourg Augspurgische Ordinari Postzeitung du 10 mars 1783. L'auteur, apparemment un habitué de la Cour, décrit le cortège, sa composition et disposition, et son itinéraire, du départ, à 11h30, du logis de l'Ambassadeur, à l'arrivée, "vers 12h30," au château impérial "Hofburg," où l'Empereur, "habillé d'un uniforme vert avec un gilet à bordure d'or, on dirait un officier d'état-major," observait d'une fenêtre le cortège "et plus particulièrement les chevaux amenés en cadeaux." L'audience avait duré "un bon quart d'heure," à la suite duquel, l'Envoyé et ses compagnons furent invités à un buffet auquel participèrent les grands du Gouvernement et de la Cour (d'où le caractère "public" de la cérémonie), mais sans les femmes, précise l'auteur. En annonçant à l'Envoyé que l'Empereur lui avait fait préparer une table, il répondit, toujours selon le même témoin, qu'il se plie humblement aux recommandations de l'Empereur, mais souhaite toutefois qu'on ne lui serve pas de viande de porc. L'auteur précise qu'on a trouvé étonnant que l'Envoyé marocain fut invité à table à la Hofburg: "On ne connaît pas de cas pareil."*

**Document 29:**<sup>51</sup> Cet article fournit des détails sur le début du séjour de l'ambassade marocaine à Vienne que nous n'avons pas rencontrés ailleurs. Il revêt un intérêt particulier. Le ravitaillement relevait sans doute des attributions de M. Tassara, qui, depuis Trieste, a parfaitement pu se faire une idée sur les besoins des visiteurs marocains.

L'expression "Se. barbarische Excellenz," qui peut choquer aujourd'hui, était d'un usage assez courant dans la presse allemande à l'époque. Il n'est pas rare de rencontrer la formule "Seine barbarische Majestät" appliquée aux souverains marocains. Il est difficile alors de savoir nettement si le journaliste, ou le correspondant occasionnel, décline l'adjectif géographiquement de la "Barbarie/Berbérie" ou irrévérencieusement de la barbarie.

"L'Envoyé marocain se trouve en ce lieu. La maison où il est logé est admirablement meublée. Son Excellence barbare/barbaresque reçoit quotidiennement sur l'ordre de notre Cour les livraisons suivantes: 1 mouton, 6 poulets, 6 pigeons, NB: tout cela à l'état vivant, étant donné que messieurs

51. Augspurgische Ordinari Postzeitung, 3 mars 1783 (No 53), "Lettre de Vienne du 23 février 1783."

les Marocains les égorgent et préparent selon leur propre manière. En plus: 8 livres de beurre, 4 mesures de lait frais, une demie mesure d'huile d'olive, 10 pains ronds, 60 pains ordinaires, de l'oignon, de l'ail, des échalotes, du persil vert, des citrons etc. Hormis cela, il reçoit de Sa Majesté pour des dépenses secondaires une somme quotidienne de 100 florins. L'accoutrement de ses gens est fort curieux pour des spectateurs [mot illisible]. Les manteaux et les capes rouges les rendent un peu semblables aux soi-disant pères blancs espagnols.

On voit déjà [circuler] 6 portraits de cet Envoyé; il y a en plus des images de Marocains et Marocaines du peuple.

On ne sait pas encore quand l'audience officielle aura lieu. On suppose toutefois que ce sera la semaine prochaine, vu qu'il se confirme que Sa Majesté compte entreprendre son voyage à la fin de ce mois ou au début de celui d'après."

**Document 30:**<sup>52</sup> *La série des audiences et des visites officielles et officieuses se poursuit. Ce qui en a découlé sur le plan diplomatique se trouve certainement consigné dans les dossiers des archives politiques de Vienne (Haus-, Hof- und Staatsarchiv). Par contre, la presse nous pourvoit directement de renseignements sur la participation de l'Envoyé marocain à la vie culturelle et mondaine de Vienne, qui, au plus tard depuis sa précédente mission à Florence en 1778, mais certainement aussi du fait de son existence à Tanger, la ville portuaire cosmopolite, ne lui était pas tout à fait étrangère. D'après les témoignages des médias recueillis, Sidi ibn Abdelmalik semble avoir été plutôt à son aise et aucunement offusqué dans cette ambiance rebutante, voire licencieuse pour quelqu'un élevé dans la stricte tradition islamo-orientale. L'intérêt scientifique pour les vieilles ambassades maghrébines en Europe se doit d'élucider la question sur la confrontation des ambassadeurs avec les mœurs, coutumes et modes de vie européens. Le "religieux" mentionné parmi les membres de l'escorte d'ibn Abdelmalik trouvait sûrement à chaque fois la bonne fetwa pour élucider certains cas de conscience survenus en terre non-musulmane.*

*L'opéra 'Alceste', inspirée de la mythologie grecque, est composée par le musicien allemand Christoph W. Gluck (1714-1787) d'après un libretto italien, et fut présentée la 1<sup>er</sup> fois à Vienne en 1767.*

*Les mêmes faits relatés ici se retrouvent dans le Hamburgischer Correspondent du 14 mars 1783, de Vienne le 5 mars.*

---

52. *Wiener Zeitung*, 5 mars 1783 (No 19), "De Vienne" (non daté).

“Le 2 de ce mois, à l’après-midi, M. l’Ambassadeur marocain fit une visite à M. le Chambellan impérial, le Comte de Rosenberg, qui conduisit Son Excellence au Théâtre National où l’on présentait l’opéra italien *Alceste*. Par la suite, M. l’Ambassadeur rentra chez lui.

Le lendemain, le Prince régnant de Lichtenstein<sup>53</sup> donna à la noblesse de ce lieu un somptueux bal, auquel on invita aussi M. l’Ambassadeur marocain qui y apparut le soir à 9 h. Plus de 500 personnes de la haute aristocratie y étaient présentes. Toutes les pièces étaient merveilleusement illuminées. A partir de 9h, on ouvrit la dance dans deux salles, sur une musique exécutée par d’excellents musiciens. Dans plusieurs autres pièces, on s’adonna aux jeux [de hasard]. Dans une des chambres, se trouvait M. l’Ambassadeur marocain assis sur une estrade, duquel lieu surhaussé il pouvait tout observer. Avec lui, il y avait M. le Secrétaire aulique von Bihn, le premier Secrétaire de la légation, le religieux de la légation et le Secrétaire privé. Dans un autre côté de la salle, il y avait encore huit personnes de sa suite. Tout au long de la soirée, on servait aux invités tout genre de rafraichissements. A minuit, le diner fut servi sur 20 tables luxueusement garnies d’argenterie. M. l’Ambassadeur marocain et les trois personnes de sa suite susmentionnées s’en régalerent avec le reste des invités distingués. Le reste de sa suite mangea à une table à part. Après le diner, M. l’Ambassadeur rentra chez lui, tandis que les dames et les cavaliers continuèrent jusqu’au matin à s’amuser en dansant et jouant. Hier soir, le 4, M. l’Ambassadeur marocain était à la redoute [pour assister à un bal masqué].”

**Document 31:**<sup>54</sup> *L’intérêt de cet article de la gazette de Hambourg réside principalement dans les précisions sur les membres de la délégation marocaine tels que perçus et taxés par son correspondant à Vienne. Vers la mie Avril, le bruit a couru que le chef-cuisinier de l’Ambassadeur est mort (Voir correspondance de Vienne du 18 avril, dans le Courrier d’Avignon du 20 mai 1783. Le même journal, dans son édition du 14 mars 1788, publie un article de Madrid du 13 février, où il est question de la mort d’un Turc de la suite d’un ambassadeur ottoman en mission à Madrid, et des modalités de son enterrement en tant que Musulman).*

*A noter encore la petite indiscretion relative au passage de l’ambassade à Graz.*

“Le lundi [24 février], l’Ambassadeur marocain arrivé en ce lieu a rendu au Chancelier de la Cour et de l’Etat, M. le Prince de Kaunitz-Rittberg, sa

53. Il s’agit sans doute d’Alois Joseph de Lichtenstein (1759-1805).

54. *Hamburgischer Correspondent*, 7 mars 1783 (N° 38),”De Vienne, le 26 février 1783.”



première visite officielle, à laquelle il a été conduit dans une voiture officielle par les laquais en livré du Prince. Après l'entretien, il est retourné chez lui de la même façon qu'à l'arrivée.

Le dit Envoyé, un gendre de l'Empereur, son maître, est un monsieur de 51 ans, de taille moyenne; il salue tout le monde avec la tête et les mains, et ne parle que l'Arabe. Il est le plus sombre de visage de tous ses gens, son menton est entouré d'une barbe noire, un bonnet arabe est son couvre-chef, et il porte sur une blouse turque noire une pèlerine blanche en mousseline, semblable à celle des prêtres. En plus, il porte un sabre long et large, des pantalons qui tombent jusqu'à la cheville, sans chaussettes, des souliers comme ceux des moines Capucins et un capuchon sur la tête. Les autres membres de son escorte sont bruns de teint de visage, portent des habits colorés et tous la même cape en tissu blanc, des chemises à manches larges, et parlent un sabir d'espagnol, d'italien et d'arabe. Son secrétaire de légation est un fils de mameluck, il est de tous le plus clair de peau; il porte une barbe blanche et parle un peu l'italien. Ses trois musiciens de chambre sont les plus laids et leur musique est insupportable. En la jouant, ils dégagent, avec des gesticulations des plus passionnées, un chant qui ressemble au grognement des Juifs. Les instruments de ces virtuoses sont une viole à deux cordes et un archet de la longueur d'une main, de la forme d'un peigne, ainsi qu'une *Mandurl* [sorte de luth] et un cylindre avec plusieurs grelots, qui fait un bruit assourdissant. Ses cuisiniers sont très propres et se lavent tous les instants, de même que chacun des membres de l'escorte se lave le manteau quotidiennement. L'Envoyé déguste d'habitude 12 mets, mais il n'aime que les poules et non les chapons. Son hôtelière à Graz semble lui avoir beaucoup plu, vu qu'en partant, il lui a fait cadeau d'une boîte en or où il a déposé un billet avec son nom."

**Document 32:**<sup>55</sup> *On y trouve de nouveaux détails du séjour de la délégation à Vienne et des activités de l'Ambassadeur. On remarque déjà son intérêt de plus en plus manifeste pour les établissements à caractère industriel, social et scientifique.*

"M. l'Ambassadeur marocain ci-présent, a été à table à midi du Jeudi 6, chez le Chancelier de la Cour et de l'Empire, le Prince de Kaunitz. Le vendredi après-midi, il a été conduit à l'atelier de moulage de stuc au faubourg de *Wieden*, où on lui a fait une démonstration de tout ce qui suscite l'intérêt. Par la suite, M. l'Ambassadeur est allé en ville pour rendre visite au maréchal M. le Comte de Lascy, suite à quoi, il s'est rendu chez le maréchal et Président [du Conseil] de la Guerre, le Comte de Haddik. Dans le bâtiment de ce ministère, il s'est fait hisser aux étages supérieurs par le monte-charge qui

55. *Wiener Zeitung*, 8 mars 1783 (No 20), "De Vienne" (non daté).

s’y trouve. A la fin, il rendit visite également au maître principal des écuries, le Comte de Dietrichstein. Partout où il a été, on servit des rafraichissements à M. l’Ambassadeur et sa suite.”

**Document 33:**<sup>56</sup> *Il est évident que l’ambassade marocaine donna lieu à des ragots plus ou moins fondés, basés surtout sur ce qu’on pourrait appeler les “pannes interculturelles,” donc les malentendus dus à la méconnaissance mutuelle de la culture de l’autre et la mauvaise interprétation de certains comportements. L’article suivant (figurant dans la rubrique “Kurzgefasste Nachrichten”: Nouvelles brèves, de cette édition) nous en donne un bon exemple. Son auteur fait toutefois preuve de suffisamment de responsabilité journalistique pour présenter le cas comme anecdote, donc un fait curieux drôle mais non authentifié, et émettre des réserves sur son taux de véridicité, tout en s’appliquant à justifier le comportement de l’Ambassadeur étranger et lui sauvegarder sa dignité. Le cadre de la scène narrée nous est connu du récit sur le bref séjour à Graz (Voir supra, Wiener Zeitung du 19 février 1783), où il est effectivement rapporté que le programme de la visite de ce lieu avait inclus aussi une soirée à la redoute, la salle des fêtes, locale. L’interprète mentionné devrait être l’agent aulique von Bihn.*

*A retenir encore la relance de la rumeur sur le projet (finalement avorté) de partir pour la Russie.*

“On raconte une anecdote concernant M. l’Envoyé marocain, qui, dit-on, lui serait arrivée lors de son séjour à Graz. Il s’était alors rendu à la redoute et s’était entretenu par l’intermédiaire de son interprète très aimablement avec une dame. Pour exprimer à cette dame manifestement tout son dévouement, il lui tendit la main pour un baisemain, ce qui est pour les Marocains une coutume tout à fait à sa place. La dame, qui ignorait entièrement la tradition [nord-] africaines, prit cela pour une offense et cracha en direction de la main qui lui aurait été tendue, avec une effronterie marocaine, en guise de cajolerie. L’Envoyé prit la réaction pour une plaisanterie et continua ses galanteries, jusqu’à ce que l’interprète lui fit comprendre que la main d’un homme est d’un goût grossier pour les lèvres d’une dame, et que cette galanterie se présente pour les femmes allemandes comme une véritable injure. A peine a-t-il entendu ceci, il demanda pardon, et s’excusa par son ignorance. Au fait, tous ceux qui ont fréquenté l’Envoyé marocain sont unanimes à assurer qu’il possède, à sa façon, suffisamment de civilité et de courtoisie.

A ce qu’on dit, il va partir d’ici vers la Russie.”

---

56. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 14 mars 1783 (No 63).

**Document 34:**<sup>57</sup> *“Une fantasia marocaine offerte en spectacle à l’Empereur Joseph II” - ainsi pourrait-on intituler cet article de presse.*

*De plus amples détails sur cet évènement ont été livrés par l’Augspurgische Ordinari Postzeitung du 17 mars 1783. L’article, une lettre de Vienne du 12 mars, relate que le spectacle, bien que non annoncé au préalable, a attiré une foule estimée à 20.000 spectateurs, qui s’étaient rassemblés pour y assister et admirer “l’extraordinaire célérité et habileté” des 4 officiers marocains “à charger et tirer, en utilisant leurs propre carabines, et à manier leurs sabres, et surtout à galoper sur leurs chevaux, ce qui a suscité l’émerveillement de tout le monde”. Les chevaux couraient tellement vite “qu’on les croyait appartenir à la race des chevaux ailés.” Pourtant, ajoute le narrateur, les cavaliers n’utilisaient “ni éperon ni cravache, mais juste la bride et une expression de leur langue, par laquelle ils dirigeaient et stimulaient les montures à leur guise.” Il y est encore confirmé que Sa Majesté l’Empereur avait assisté à ce spectacle avec tellement de plaisir “que depuis longtemps on ne l’a pas vu aussi joyeux et détendu comme à ce jour.” A la suite de ce spectacle, lit-on encore, l’Empereur est allé à cheval au faubourg de Wieden pour y rendre visite à l’Envoyé marocain, malade.*

*L’auteur revient à parler des présents amenés du Maroc, faisant cas de deux caisses de balles de tissus richement brochés d’or et joliment ornés, dont l’Empereur fit à son tour cadeau à ses sœurs et autres dames de la Cour, “ne gardant, comme souvenir, qu’une partie qui fut déposée à la chambre du trésor.”*

*A la fin on apprend que M. l’Envoyé a exprimé le désir d’emmener avec soi des artistes et des artisans, ce qui lui fut accordé par l’Empereur. Toutefois, termine l’auteur: “il s’est présenté entre temps plus de candidats que l’Envoyé en voulait.”*

*“Le 11 de ce mois, 4 officiers marocains de la garde montée de M. l’Ambassadeur ont exécuté des manœuvres selon leurs manières devant la porte du château (Burgtor), à l’école équestre d’hiver, dans les écuries impériales, puis sur la pelouse en face des dites écuries, en présence de Sa Majesté l’Empereur, en utilisant, à cheval, des armes à feu. Ils ont été gracieusement récompensés par Sa Majesté pour l’habileté dont ils ont fait preuve.”*

**Document 35:**<sup>58</sup> *Les informations contenues dans cet article ont été fournies par la Wiener Zeitung du 1<sup>er</sup> mars 1783 (voir Document 28).*

57. Wiener Zeitung, 12 mars 1783 (No 21), “Vienne” (non daté).

58. Gazette de Leyde, 14 mars 1783, “De Vienne, le 1<sup>er</sup> mars 1783.”

“Le 23. du mois dernier, l’Ambassadeur de *Maroc* fit une visite au Prince de *Kaunitz-Rietberg*, Chancelier-d’Etat; & le 27. il en fit également une au Prince de *Collorédo*, Vice-Chancelier de l’*Empire*. Le lendemain, ce Ministre *Africain* se rendit avec un Cortège magnifique au Château, où dans une Audience, qu’il eut de l’Empereur, il eut l’honneur de lui présenter ses Lettres de Créance & de diner publiquement à la Cour.”

**Document 36:**<sup>59</sup> *Encore une information tardive de ce qui nous a été révélé plus simultanément par la gazette locale Wiener Zeitung.*

“L’Ambassadeur de Maroc, Muhammed-Ben-Abdil-Melak, Gouverneur de Tanger, s’étant arrêté un jour en route pour célébrer la fête du Prophète, n’est arrivé en cette capitale que le 20 de ce mois, & s’est d’abord rendu à la maison qui avoit été préparée pour lui & pour sa suite au faubourg de Wieden.”

**Document 37:**<sup>60</sup> *De nouveau il est question d’une indisposition de Sidi Mohammed ibn Abdelmalik. Une correspondance de Vienne du 8 Mars, dans l’Augsburgische Ordinari Postzeitung du 17 mars 1783, précise que le problème de santé de l’Envoyé en ce moment concernait les pieds, “qui se sont nettement enflés,” et que les médecins ont diagnostiqué “un début d’hydropisie.”*

“M. l’Ambassadeur marocain ci-présent est depuis quelques jours alité suite à une maladie. On espère toutefois qu’il va se rétablir bientôt. Les médecins de l’Empereur se chargent de le soigner.”

**Document 38:**<sup>61</sup> *Une information tardive dans la presse française sur l’ambassade marocaine à Vienne.*

“L’Envoyé de Maroc auprès de notre Cour s’est trouvé incommodé à Trieste, où il a été obligé de s’arrêter quelques jours. On assure qu’après son arrivée ici, l’Empereur se mettra en route pour la Hongrie & la Croatie.”

**Document 39:**<sup>62</sup> *Un écho tardif de la première réception de Mohammed ibn Abdelmalik par l’Empereur Joseph II, le 27 avril 1783.*

“Le 27 du mois dernier, l’Ambassadeur de Maroc fit une visite de cérémonie au Prince de Colloredo, Vice-Chancelier de l’Empire.

Le lendemain vers midi, cet Ambassadeur se rendit avec un nombreux cortège à la Cour, & eut une audience solennelle de Sa Majesté Impériale, avec toutes les cérémonies d’usage.”

59. *Gazette de France*, 14 mars 1783 (No 21), “Vienne, le 22 février 1783.”

60. *Wiener Zeitung*, 15 mars 1783 (No 22), “De Vienne” (non daté).

61. *Le Courrier d’Avignon*, 18 mars 1783, “De Vienne, le 18 février 1783.”

62. *Gazette de France*, 18 mars 1783, “De Vienne, le 1<sup>er</sup> mars 1783.”

**Document 40:**<sup>63</sup> *Comme le montre l'information suivante, l'état de santé de l'Envoyé marocain est suivi de près par la presse viennoise.*

“M. l'Ambassadeur marocain se remet de la maladie qu'il a eu. A ce qu'on dit, il sera dans quelques jours complètement rétabli.”

**Document 41:**<sup>64</sup> *Le premier paragraphe de cet article reproduit la nouvelle de la “fantasia”, le spectacle équestre marocain précédemment relaté par la Wiener Zeitung du 12 mars 1783 (voir Document 34). Par conséquent nous n'avons traduit que le second paragraphe qui révèle en partie les présents de l'Empereur en contrepartie de ce qu'il avait reçu du côté marocain. Les lecteurs des journaux apprendront ultérieurement davantage sur ces présents, qui seront même exposés au public.*

*Le dernier paragraphe semble s'apprêter pour suggérer l'écart qui existait à cette époque dans le domaine de la médecine entre l'Europe et les pays maghrébins. Une information de presse révélera ultérieurement que l'Ambassadeur avait conclu un contrat avec un médecin de Vienne pour qu'il l'accompagne au Maroc.*

*La fin de l'article attire l'attention sur un détail inhérent à ces vieilles ambassades nord-africaines en Europe: C'est qu'elles étaient prises en charge tout au long du séjour, en général de plusieurs semaines, voire des mois, par les Gouvernements d'accueil. Il n'est pas rare de rencontrer dans la presse l'écho de leur irritation vis-à-vis de ces ambassades “barbaresques” jugées coûteuses et plutôt superflues.*

“L'Envoyé marocain a reçu de la part de Sa Majesté l'Empereur en cadeau une paire de fusils magnifiques, sertis de toute sorte de pierres précieuses. On estime leur valeur à 16000 florins en monnaie impériale. Le cadeau comporta en plus une pendule à sonnerie, qui, vu sa rareté, était des années durant exposée au cabinet d'art.

Récemment, l'Envoyé marocain est soudain tombé malade. Le premier médecin personnel de l'Empereur, Baron Störk, alla le voir et le trouva étendu à même le sol, entouré de plusieurs de sa suite. Son religieux était debout en train de griffonner quelque chose sur un morceau de papier qu'il jeta sur de la braise et se mit à encenser le patient avec. Les autres de ses gens présents hurlaient et semblaient exécuter une sorte de prière. M. le médecin fit sortir tout le monde, s'entretint avec l'interprète et l'Envoyé et constata que le mal consistait en une indigestion, de laquelle le patient se rétablit immédiatement suite à quelques clystères.

63. *Wiener Zeitung*, 19 mars 1783 (No 23), “De Vienne” (non daté).

64. *Hamburgischer Correspondent*, 22 mars 1783 (No 47), “De Vienne, le 12 mars 1783.”

Le dit Ambassadeur reçoit de la part de la Cour une indemnité de 120 florins par jour.”

**Document 42:**<sup>65</sup> *Sur le même sujet, la maladie de Mohammed ibn Abdelmalik à Vienne au mois de Mars (1783), la gazette d’Augsbourg livra la version suivante:*

“Hier, l’Envoyé marocain a vraiment lutté avec la mort, tellement son indisposition, qui a commencé par une colique, s’était aggravée. M. le docteur Stoll ne croyait plus qu’il allait encore survivre. Hier, la rumeur de son décès s’était propagée. Lorsque le médecin personnel [de l’Empereur] von Störk visita récemment le patient, il trouva la chambre tellement pleine de fumée qu’il faillit lui-même étouffer. C’est que les gens de l’Envoyé ont fait avec des herbes apportées de leur pays un encensement, selon leur coutume, afin d’apaiser le mal. M. von Störk fit tout de suite dégager le tout. Hier l’après-midi, les Marocains couraient ça et là dans la maison comme des fous, tellement ils étaient désespérés. Aujourd’hui par contre, étant donné qu’on leur donna l’espoir d’une guérison rapide, ils sautaient et bondissaient de joie et de soulagement.”

*Le lendemain, le 25 mars (1783), la même gazette précisa: “L’Envoyé marocain a contracté sa maladie, une colique aigüe, de la consommation excessive des glaces et des sucreries qu’il avait dégustées lors de ses visites.” (Voir la rubrique “Kurzgefaßte Nachrichten” dans Augspurgische Ordinari Postzeitung du 25 mars 1783/No 72).*

*Voir encore sur ce même thème: Augspurgische Ordinari Postzeitung du 17 avril 1783 (No 92): De Vienne, le 12 avril.*

**Document 43:**<sup>66</sup> *L’annonce de la guérison de “M. l’Ambassadeur marocain” ci-dessous semble encore une fois témoigner du remarquable intérêt public suscité à Vienne par cette ambassade. L’indiscrete information précédente n’a sans doute pas manqué de donner libre cour à certains commentaires.*

“M. l’Ambassadeur marocain ci-présent s’est maintenant complètement remis de son malaise.”

**Document 44:**<sup>67</sup> *Aussitôt rétabli, Sidi ibn Abdelmalik reprend allègrement ses activités diplomatiques, ses sorties mondaines et ses randonnées touristiques.*

65. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 24 mars 1783 (No 71), “De Vienne, le 15 mars 1783.”

66. *Wiener Zeitung*, 26 mars 1783 (No 25), “De Vienne” (non daté).

67. *Wiener Zeitung*, 29 mars 1783 (No 26), “De Vienne” (non daté).



“Le 27 de ce mois, M. l’Ambassadeur marocain est sorti pour la première fois après son rétablissement et a visité le jardin du Prince de Schwarzenberg dans le faubourg de *Wieden*. Dès lors, il a continué à visiter toutes les curiosités et attractions de cette capitale.”

**Document 45:**<sup>68</sup>

“Aujourd’hui, M. l’Ambassadeur marocain était invité à déjeuner chez M. le Vice-Chancelier d’Empire, le Prince de Coloredo.”

**Document 46:**<sup>69</sup> *L’information suivante sur le recrutement d’un médecin autrichien par Sidi ibn Abdelmalik pour l’accompagner dans son voyage de retour au Maroc et y demeurer à son service 4 ans, sera attestée et précisée par un autre journal (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 12 mai 1783 (No113): De Vienne, le 4 mai). Les projets d’embauche d’experts autrichiens pour le Maroc se répercutent plus d’une fois dans la presse consultée. Une fois c’est un pâtissier au service du Chancelier de Kaunitz, une autre fois des artistes et artisans, avec l’autorisation acquise de l’Empereur. C’est encore aux archives de révéler ce qu’il en a été réellement. Toutefois, il est connu que Sidi Mohammed Ben Abdellah recourait volontiers à des experts étrangers dans ses projets de construction et d’urbanisation.*

“M. l’Envoyé marocain est sensé partir plus tôt que prévu. Il a conclu un contrat de 4 ans avec un médecin qui non seulement va l’accompagner dans son voyage mais aussi rester chez lui au Maroc jusqu’à la fin du contrat.”

**Document 47:**<sup>70</sup> *Le plus intéressant ici me semble être le souci de Mohammed ibn Abdelmalik de recueillir des informations du domaine de l’industrie. En chargeant son secrétaire de le faire à sa place, prouve qu’il ne s’agit pas pour lui de satisfaire une simple curiosité “touristique”, mais dénote plutôt d’une visée systématique, peut-être instiguée d’en haut, parmi les instructions au départ, de rassembler des renseignements utiles au progrès technique et à l’essor économique. Les efforts et tentatives déployées par Sidi Mohammed Ben Abdellah pour faire évoluer les domaines du commerce, de l’urbanisation et de l’économie en général semblent témoigner en faveur de cette hypothèse.*

“Le 3 de ce mois, M. l’Ambassadeur marocain a visité la fabrique de porcelaine, et le 4 il invita à un concert musical dans ses appartements, donné par les musiciens de chambre du Prince Schwarzenberg. M. l’Ambassadeur a eu grand plaisir à les écouter; il les accueillit de la meilleure façon et les a généreusement récompensés à la fin.

68. *Wiener Zeitung*, 2 avril 1783 (No 27), “De Vienne” (non daté).

69. *Hamburgischer Correspondent*, 4 avril 1783 (No 54), “D’une lettre de Vienne du 26 mars 1783.”

70. *Wiener Zeitung*, 9 avril 1783 (No 29), “De Vienne” (non daté).

Sur l'ordre de M. l'Ambassadeur, le Secrétaire de l'ambassade a visité toutes les fabriques et manufactures du lieu, se faisant partout tout expliquer et démontrer minutieusement et prenant des échantillons de tous les produits, afin de pouvoir rendre compte à M. l'Ambassadeur de tout ce qu'il a vu."

**Document 48:**<sup>71</sup> *A côté des multiples visites officieuses, voire mêmes "amicales" dans certains cas, échangées avec les grands de la Cour de Joseph II, l'on retient celles rendues à un orphelinat qui se distingue par le bon ordre et la discipline pédagogique, puis à l'Académie des langues orientales,<sup>72</sup> cette institution fondée en 1757 par l'Impératrice Marie-Thérèse et qui a dès lors pourvu l'Autriche, en plus des traducteurs, interprètes et diplomates pour les besoins de l'Etat (dont certainement ce M. Bihn, affecté à la délégation marocaine), de valeureux orientalistes comme Joseph von Hammer (1774-1856) et ce Franz von Dombay (1758-1810) qui, en conséquence du traité de 1783, remplira une mission au Maroc qui l'y retiendra près de 6 ans. Il en résulta, entre autres, une traduction allemande du "Qortas" d'Ibn Abi Zar' (Geschichte der Mauretanischen Könige. 2 vol. Agram 1794-5). "L'Académie lui doit sa collection de manuscrits marocains."<sup>73</sup> On lui doit également un ouvrage sur les dynasties des sultans chérifiens: Geschichte der Scherifen oder der Könige des jetzt regierenden Hauses zu Marokko. Agram 1801. Il y consacre un grand chapitre sur Sidi Mohammed Ben Abdellah (147-220) dont il trace un portrait mitigé mais apparemment fiable. Le directeur de l'Académie jusqu'à 1785, donc celui qui a reçu l'Envoyé marocain, était Johann Nekrep.*

"Ayant pleinement récupéré sa santé, M. l'Ambassadeur marocain continue à rendre visite à Messieurs les Ministres Impériaux. Le vendredi 11 du mois, il s'est rendu chez M. le Vice-Chancelier d'Empire, le Comte de Kobenzel, et comme il n'a pas trouvé Son Excellence chez lui, il est allé chez Messieurs le Comte de Hetzfeld et le Comte de Zinzendorf. Par la suite, M. l'Ambassadeur est passé chez M. le Comte Leopold de Kollowrat, chez lequel il a eu un accueil des plus distingués. Le 13, il a eu la contre-visite de M. le Comte de Kollowrat, et le 14, celle de M. le Comte de Hetzfeld.

Le samedi 12, M. l'Ambassadeur a visité, avec une partie de sa suite, l'orphelinat situé au *Rennweg*. Tout y était préparé pour son accueil. Une compagnie d'enfants en uniformes militaires et munis de fusils a paradé devant l'entrée. Les filles se tenaient réunies à quelque distance. Dans la première cour il y avait les cadets de l'artillerie avec leurs canons et dans le second

71. *Wiener Zeitung*, 16 avril 1783 (No 31), "De Vienne (non daté).

72. Voir Victor Weiss Edler von Starkenfels, *Die kaiserlich-königliche Orientalische Akademie zu Wien, ihre Gründung, Fortbildung und gegenwärtige Einrichtung* (Wien: Carl Gerold, 1839).

73. *Ibid.*, 56.

tout le bataillon de musique turque bien aligné. M. le prieur Parbammer reçut M. l'Ambassadeur et lui montra l'aménagement intérieur de la maison. De la fenêtre d'une salle, le visiteur pu assister aux manœuvres militaires exécutées par les jeunes dans la cour. Ces exercices consistaient en diverses manœuvres très bien exécutées et terminées par une triple salve. Ensuite, une cantate fut entonnée dans une des salles, suivie toutefois d'un concert de musique turque.

Le dimanche, M. l'Ambassadeur visita l'académie impériale des langues orientales où deux élèves le reçurent par des allocutions dans sa propre langue. On l'entretint par des expériences de physique et la présentation de divers manuscrits orientaux. A son départ, encore une fois deux élèves lui firent au nom de l'Académie un honorable compliment d'adieu."

**Document 49:**<sup>74</sup> *L'extrait suivant fait cas d'un déménagement de la maison Kalkreiterisches Haus, au faubourg de Wieden, à une autre située au voisinage du parc Augarten dans le quartier Leopoldstadt. Seuls les documents d'archives seraient à même de confirmer si le déménagement a bien eu lieu et quelles en ont été les raisons. A retenir aussi l'observation relative à la vie des Marocains à Vienne et leur partielle "intégration sociale et culturelle," mais aussi la remarque sur l'écart fièremment constaté dans le domaine de la médecine.*

"L'Envoyé marocain va bientôt quitter son logement actuel pour aller s'installer à la maison de *Alker*, sise dans le quartier de *Leopoldstadt*. Cette demeure se trouve dans un emplacement très agréable à proximité du parc *Augarten*.

Ses gens se font voir peu à peu dans nos cafés et commencent à prendre goût à nos mœurs et nos divertissements.

C'est grâce à l'aide de nos médecins et non celle de ses gens que l'Envoyé marocain doit son rétablissement. Ses gens lui pratiquaient des cures bizarres, en l'enveloppant, tout nu, dans des couvertures humides et froides, et lui bandant le front avec du papier sur lequel ils ont écrit des prières."

**Document 50:**<sup>75</sup> *L'acte central de cet évènement austro-marocain de 1783, la signature du traité de paix, d'amitié et de commerce, est annoncé ici comme ayant eu lieu le jeudi 17 avril (1783). Le signataire désigné par Joseph II est Bernhard von Jenisch (1734-1807), un brillant diplômé de l'Académie des langues orientales, qui a fait honorable carrière en tant qu'orientaliste et diplomate. En cette qualité, il a servi entre autres auprès de la Porte. Le traité, "garantissant la liberté de commerce et de navigation aux sujets des*

74. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 17 avril 1783 (No 92), "De Vienne, le 12 avril 1783."

75. *Wiener Zeitung*, 19 avril 1783 (No 32), "De Vienne" (non daté).

*deux partis, fut ratifié par l'Empereur Joseph II le 24 avril et par le Sultan marocain le 24 avril 1783.*<sup>76</sup>

*Dans le cadre d'une correspondance de Vienne du 22 mars, l'Augspurgische Ordinari Postzeitung du 27 mars 1783 (No 74) livra un résumé (allemand) des articles de ce traité (ou de son projet) qui devait essentiellement garantir la liberté de commerce et de navigation entre les sujets des deux parties contractantes.*

“Le Jeudi 17 de ce mois, le traité de paix, d'amitié et de commerce conclu avec M. l'Ambassadeur marocain fut signé et échangé par M. le Conseiller impérial von Jenisch, qui y fut mandaté du plus haut lieu par procuration spéciale.

Le 14 du mois, M. le Président de la Cour des Comptes, le Comte de Zinzendorf a rendu la visite à M. l'Ambassadeur.”

**Document 51:**<sup>77</sup> *A propos des montures faisant partie, comme il ressort de l'extrait suivant, des cadeaux destinés au Sultan marocain, l'Empereur Joseph II écrivit le 17 avril 1783 à son frère Léopold de Toscane: “J'ai fait partir, il y a trois jours, quatre chevaux, dont deux de selle et deux de carrosse, pour Livourne; ils sont destinés en présent à l'Empereur de Maroc; deux palefreniers et un cocher les mènent. S'ils avaient besoin de quelque chose, j'ose vous prier d'ordonner qu'on le leur procure. Les Marocains restés à Livourne s'en chargeront pour aller plus loin, et mes trois hommes reviendront avec des veturini. L'ambassadeur aura dans huit jours ses audiences et ses présens, et partira ensuite.”*<sup>78</sup>

*A propos de la “belle et ingénieuse montre”: l'Augspurgische Ordinari Postzeitung du 5 mars 1783 révèle qu'on était alors en train de mettre au point, à l'intention du souverain marocain, “une horloge magnifique qui joue 8 mélodies.”*

“Le vendredi dernier, le 18 du mois, M. l'Ambassadeur marocain a reçu la contrevisite de M. le Vice-Chancelier d'Empire, le Comte de Kobenzel. Le dimanche, M. l'Ambassadeur se rendit au parc de *Augarten*; ensuite il alla se promener dans le *Prater*. Le lundi, il visita l'armurerie impériale près du pont *hohe Brücke*. Ensuite, il se rendit au laboratoire de physique et de mathématiques dirigé par M. Knaus. Le lendemain, hier le 22 avril, M. l'Ambassadeur se rendit en grande solennité à la Cour où il eut de Sa Majesté Impériale et Royale son audience de congé, selon le même cérémonial

76. Günther Berger, *Relazioni: internazionali Wien* (Frankfurt/M.: Lang, 2009): 278.

77. *Wiener Zeitung*, 23 avril 1783 (No 33), “De Vienne” (non daté). Nous verrons que la date concernant le côté marocain n'est pas correcte.

78. Ritter von Arneth (Hg.), *Joseph II. und Leopold von Toscana*, 162.

observé à la remise des lettres de créances. Ensuite, il fut invité pour prendre des rafraichissements avec l'ensemble de son escorte.

Les présents destinés par Sa Majesté l'Empereur au Sultan de Maroc ont été exposés à la Cour, quelques jours durant, pour être exhibés aux yeux du public. Ils se composent d'un magnifique service en porcelaine et argent, une belle et ingénieuse montre et des harnais richement incrustés d'or. Deux des plus beaux chevaux de tire, deux chevaux de selle sortis des écuries impériales, en plus d'une voiture<sup>79</sup> qui fait aussi partie de ces cadeaux, ont déjà été acheminés depuis quelques jours vers le Maroc en compagnie d'un palefrenier des écuries impériales.”

**Document 52:**<sup>80</sup> *Dans cette correspondance, ce quotidien reprend le compte rendu de la Wiener Zeitung du 23 avril 1783 (voir ci-dessus), mais avec le petit supplément d'information suivant qui nous intéresse:*

“Le 25 de ce mois, Sa Majesté Impériale va à Pest et de là jusqu'à la frontière turque, un voyage duquel il ne rentrerait probablement pas avant six semaines.

Monsieur von Thurn a été nommé Consul impérial auprès du roi de Maroc.”

*Pourtant, l'Augspurgische Ordinari Postzeitung reprend, le 1<sup>er</sup> Mai, la nouvelle que c'est M. Tassara qui a été désigné pour accompagner l'ambassadeur marocain en qualité de Consul impérial. (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 1<sup>er</sup> mai 1783/ No 104: Correspondance privée de Vienne du 23 avril. Cet article contient une description des présents destinés au souverain marocain).*

**Document 53:**<sup>81</sup> *Tout en commençant à faire ses adieux, Mohammed ibn Abdelmalik continue ses tours et explorations dans les établissements d'industrie et de culture. A côté d'une manufacture de porcelaine, il visite le somptueux château de Belvédère qui a été construit par le Prince Eugène de Savoie (mort en 1736), devenu célèbre dans les guerres contres les Turcs, et qui a servi dans le Gouvernement de l'Empereur Karl/Charles VI, le grand-père de Joseph II, celui qui avait inauguré dès 1725 la politique de l'Autriche envers les États nord-africains. Les tentes mentionnées, dressées dans les jardins du Belvédère (aujourd'hui musée) provenaient des butins pris aux Turcs.*

79. Le mot allemand est *Pierutsche*, un terme obsolète dont le sens exact nous échappe. On apprend plus loin qu'il s'agit d'"une voiture très élégante (Voir *Gazette de Leyde* du 9 mai 1783).

80. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 29 avril 1783 (No 102), "De Vienne, le 23 avril 1783."

81. *Wiener Zeitung*, 30 avril 1783 (No 35), "De Vienne" (non daté).

“Le vendredi dernier [25 avril], M. l’Ambassadeur marocain visita la pharmacie de la Cour impériale et se fit montrer tout ce qu’il y a d’intéressant. Le lundi [28/4], il se rendit à la fabrique impériale de porcelaine, située à *Rossau*, où se déroula la même chose. Ensuite, il visita le château de plaisance de Belvédère où il admira les magnifiques tentes turques dressées en plein air. Le lendemain, mardi, M. l’Ambassadeur se fit conduire chez M. le Chancelier d’Empire, le Prince de Kaunitz, pour effectuer sa visite d’adieu. Il fut reçu selon le même cérémonial qu’à la première visite, et reçut des mains de sa Grâce princière les cadeaux de Sa Majesté l’Empereur à M. l’Ambassadeur et sa suite, qui consistent en des récipients en argent et en porcelaine et des pièces d’étoffe.”

**Document 54:**<sup>82</sup> *Avec un retard de plus de deux semaines, sans doute le temps que prenait le courrier entre Vienne et Leyde en Hollande, la nouvelle de la signature du traité austro-marocain est proclamée ici comme partout en Europe grâce aux différents organes de presse.*

“Le Traité de Paix, d’Amitié, & de Commerce avec l’Empereur de *Maroc* a été signé & échangé le même jour [le *Jeudi-Saint*, 17 avril] par l’Ambassadeur de ce Prince & par Mr. de *Jenisch*, Conseiller actuel, spécialement autorisé à cet effet. L’Ambassadeur, qui continuë de rendre des visites à nos Ministres-d’Etat & aux principaux Seigneurs de la Cour, ainsi que de voir ce que la ville offre de plus remarquable, restera ici encore 3. ou 4. semaines: Et, en retournant dans sa Patrie, il dirigera sa route sur *Vénise*.”

**Document 55:**<sup>83</sup> *Encore un témoignage directe sur les activités diplomatiques et mondaines de Sidi ibn Abdelmalik à la fin de son séjour à Vienne.*

“Le [mardi] 29 du mois précédent [avril], M. l’Ambassadeur marocain rendit visite à M. le Prince von Auersberg dans son palais situé au quartier de *Josephstadt*. M. le Prince réserva à M. l’Ambassadeur un accueil distingué, clôturé à la fin par un spectacle divertissant donné par le célèbre prestidigitateur M. Jonas. – Hier, le 2 de ce mois, M. l’Ambassadeur fit à M. le Vice-Chancelier d’Empire, le Prince Colloredo, sa visite officielle d’adieu. Là aussi, il fut reçu et traité par Sa Grâce princière selon le même cérémonial qu’à la visite d’accueil. – Le départ de M. l’Ambassadeur est fixé pour le 6 de ce mois.”

**Document 56:**<sup>84</sup> *La date de départ de la délégation marocaine, préalablement fixée pour le 6 mai, est reportée. Ibn Abdelmalik profite*

82. *La Gazette de Leyde*, 2 mai 1783 (No 35), “De Vienne, le 19 avril 1783.”

83. *Wiener Zeitung*, 3 mai 1783 (No 36), “De Vienne” (non daté).

84. *Wiener Zeitung*, 7 mai 1783 (No 37), “De Vienne” (non daté).



*pour poursuivre ses rencontres officieuses et ses visites aux établissements importants de la ville, à savoir, cette fois-ci, l'Hôtel des Monnaies.*

“Le départ de M. l'Ambassadeur marocain a été reporté de quelques jours. Le [mardi] 6, il rendit visite à M. le comte von Seiler, Conseiller impérial, Chambellan et le plus haut président de la justice. Suite à cela, il se rendit à l'Office impérial de la monnaie, où il assista à la frappe des monnaies et reçut en cadeau, tout comme les membres de sa suite, des médailles commémoratives en or et en argent.”

**Document 57:**<sup>85</sup> *Le correspondant de cette gazette fournit d'autres détails sur les présents destinés au souverain marocain.*

“Le 22. [avril] Sa Majesté a donné à l'Ambassadeur de l'Empereur de *Maroc* son Audience de congé. Ce Ministre avoit reçu le 18. la contre-visite du Vice-Chancelier Comte de *Cobenzl*. Les Présens, destinés par notre Souverain au Monarque *Africain*, ont été exposés ces jours-ci à la vuë du Public: Ils consistent en deux Services superbes, l'un en Porcelaine, l'autre en Argent, une très-belle Pendule, & des Harnois très-richement brodés en or. Deux Attelages de Chevaux superbes & deux Chevaux de main, tirés des Ecuries Impériales, ainsi qu'une Voiture très-élégante, que Sa Maj. envoie également à ce Prince, ont déjà pris la route de *Maroc*.”

**Document 58:**<sup>86</sup> *L'article nous fournit de plus amples détails sur la visite de Mohammed ibn Abdelmalik et ses collaborateurs à l'Hôtel de la monnaie, présidé, comme on l'apprend ici, par le Comte Franz Anton von Kolowrat-Liebsteinsky (1778-1861).*

“Après avoir rendu visite à Son Excellence le Président de la Chambre aulique, chargé du département de la monnaie et des mines, M. le Comte Franz/François von Kollowrath, dans ses Cabinets à l'office de la monnaie et des mines, M. l'Ambassadeur marocain, qui était accompagné du religieux de sa délégation et de M. le secrétaire de légation, ainsi que de ses collaborateurs les plus distingués, a pris connaissance de toute la procédure du traitement de la monnaie, et cela en compagnie de M. le Conseiller et Maître monnayeur impérial, von Cronberg – après cela, et après un séjour de 11 semaines, il a quitté la ville le [jeudi] 8 de ce mois avec toute sa suite pour retourner au Maroc. Le secrétaire et interprète aulique, M. v. Bihn et le secrétaire aulique M. Emanuel Tassara, en qualité de commissaire de ravitaillement, l'accompagnent comme à l'arrivée.”

85. *La Gazette de Leyde*, 9 mai 1783 (No 37), “De Vienne, le 26 avril 1783.”

86. *Wiener Zeitung*, 10 mai 1783 (No 38), “Vienne” (non daté).

**Document 59:**<sup>87</sup> *Cet article semble confirmer l'information antérieure à propos d'un contrat avec un médecin de Vienne prêt à accompagner ibn Abdelmalik au Maroc. Il s'avère en même temps qu'il était destiné en premier lieu pour les besoins de Sidi Mohammed Ben Abdellah, ce qui confère au fait plus de crédibilité et laisse supposer que ces "recrutements" faisaient partie des instructions royales confiées à la mission. Les archives marocaines livreraient sans doute les preuves nécessaires sur ce recrutement. Ainsi que celui du professeur de musique, censé former des Marocains au maniement d'instruments européens.*

“M. le Prince de Kaunitz a offert à l'escorte de l'Envoyé marocain, parmi d'autres cadeaux, également des instruments à vent, et a accordé à l'Envoyé l'autorisation d'emmener avec lui un expert en musique, qui se chargerait de leur en apprendre le maniement.

Le médecin qui va partir pour quatre ans au Maroc est un petit-fils du médecin personnel de l'Empereur, Stoll. Il reçoit une indemnité annuelle de 4000 florins et n'a pas d'autres charges que de s'occuper de la santé de l'Empereur marocain, de l'Envoyé et un petit nombre d'autres personnes, pendant la durée du contrat. Il ne dépend, par ailleurs, que de soi et du Consul impérial, M. von Tassara, chez lequel il sera logé. Pour ses préparatifs et dépenses de voyage, y compris un équipement pharmaceutique, il a reçu de l'Envoyé une somme de 6000 florins.”

**Document 60:**<sup>88</sup> *Déjà avant la presse Viennoise, la Gazette de Leyde fait cas du départ d'Emanuel Tassara pour le Maroc. Il s'avèrera que, même s'il a été nommé Consul, ce fut essentiellement pour ramener le traité avec la ratification du Sultan. Nous le verrons quitter le Maroc dès qu'il fut en possession du traité paraphé par le Sultan. Peu après, il est affecté en Suisse.*

“Hier, l'Ambassadeur de Maroc a fait sa visite de congé au Prince de Kaunitz, Chancelier-d'Etat & de Cour, dont il a reçu les Présens que l'Empereur lui avoit destinés ainsi qu'aux gens de sa suite. Mr. de Tassara, qui l'accompagnera à son retour, a été nommé par Sa Majesté, pour résider dans les Etats de Maroc avec la qualité de Consul Impérial & 4000. Florins d'Appointemens; & S. M. lui a adjoint un Vice-Consul, Jeune-Homme de 24 ans, né dans les Pays-Bas & très-versé dans les Langues Orientales.”

**Document 61:**<sup>89</sup> *Une annonce tardive dans la presse francophone sur la signature du traité austro-marocain.*

87. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 12 mai 1783 (No113), “De Vienne, le 4 mai 1783.”

88. *La Gazette de Leyde*, 13 mai 1783 (No 38), “De Vienne, le 30 avril 1783.”

89. *Gazette de France*, 16 mai 1783 (No 39), “De Vienne, le 26 avril 1783.”

“Le Jeudi Saint, l’Empereur, accompagné de sa Cour, se rendit à huit heures du matin à la grande Chapelle du Palais, où, après avoir entendu la Messe, il communia des mains du Nonce Apostolique.

Le même jour, le Traité de paix, d’amitié & de commerce, conclu entre Sa Majesté Impériale & le Sultan de Maroc, a été signé; il fut échangé le 22. L’Ambassadeur de ce Sultan se rendit en cérémonie à la Cour, & prit congé de l’Empereur dans une audience publique.”

**Document 62:**<sup>90</sup> *Le texte suivant est sans doute un précieux témoignage sur les répercussions humaines et l’effet socio-culturel laissé à Vienne par l’ambassade de Sidi Mohammed ibn Abdelmalik. C’est tout à son honneur, ainsi qu’à ses compagnons, d’avoir démontré, dans ce milieu social et culturel étranger, et donné sur le vif la preuve que les soi-disant “Barbares” ne sont pas barbares.*

*L’enthousiasme dont ce journal se fit l’écho porta celui-ci à publier dans ce même numéro, avec suite dans un autre, un assez long article de présentation du Maroc, l’introduisant par la remarque suivante: “A l’occasion de l’ambassade marocaine à Vienne, les observations suivantes sur ce peuple et son pays semblent mériter une place.” (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 19 et du 23 mai 1783). L’article s’apprête parfaitement comme autre document pour la recherche sur l’image du Maroc en Autriche et en Allemagne à l’époque de l’ambassade de Mohammed ibn Abdelmalek auprès de Joseph II.*

“L’Envoyé marocain a laissé ici derrière lui énormément de preuves de son affabilité et sa bienveillance. C’est toujours une contribution importante à l’histoire de l’humanité que ceux que nous qualifions de barbares font preuve de tant de qualités –très fortes sur certains plans– de raffinement. Une foule de gens chez qui quelques-uns de l’escorte de l’Ambassadeur ont souvent été, pleuraient à leur départ. L’Envoyé, de son côté, avait déclaré que s’il n’était pas attaché au service d’un empereur dont les ordres lui sont importants, et s’il n’avait pas une famille au Maroc, il aurait aimé passer le reste de sa vie à Vienne.”

**Document 63:**<sup>91</sup> *On a peut-être ici, pour la petite histoire, la trace des deux premiers Marocains “demandeurs d’asile” en Autriche! Toutefois sur arrière-fond d’une idylle orientale-occidentale sympathiquement ébauchée. C’est bien l’époque où Mozart créa son opéra “L’Enlèvement au Sérail,” présentée en juillet 1782 à l’Opéra de Vienne en présence de Joseph II.*

90. Augspurgische Ordinari Postzeitung, 19 mai 1783 (No119), “De Vienne, le 11 mai 1783.”

91. Augspurgische Ordinari Postzeitung, 24 mai 1783 (No 124).

“C’est avec grand regret que Monsieur L’Envoyé marocain et ses gens se sont séparés des habitants de Vienne. On affirme même que deux officiers de l’escorte, probablement atteints par les flèches mortelles du dieu de l’amour, ont pris la fuite, et, comme on n’a pu les retrouver depuis, qu’ils seraient restés à Vienne. Avant de monter dans sa voiture, Monsieur l’Ambassadeur gratifia la garde de faction de cinq ducats.”

**Document 64:**<sup>92</sup> *Voilà la délégation marocaine sur le (long) chemin de retour. Partie de Vienne le jeudi 8 mai, elle est, le 12, de retour à Graz, où on a de nouveau préparé à Sidi ibn Abdelmalik un quartier à l’auberge “A l’éléphant noir.” Il reprit la route le 14 en direction de Trieste, après avoir, de nouveau, bénéficié des honneurs et du chaleureux accueil de la notabilité locale.*

“M. l’Ambassadeur marocain est arrivé ici le 12 de ce mois et a pris ses quartiers, comme à son premier passage, dans le faubourg à [l’auberge] *A l’éléphant [noir]*. Comme il a poursuivi son voyage, depuis Vienne, sans interruption, il a voulu consacrer le jour du 13 à une relâche en ce lieu. Afin de procurer à M. l’Ambassadeur quelque divertissement, on l’a conduit le matin au château de plaisance Eggenberg du Comte Herbertstein, situé à une petite demi-heure d’ici, et on lui a montré tout ce qui mérite d’être vu. L’après-midi, le secrétaire de la délégation s’était rendu en compagnie de plusieurs officiers de la suite de l’Ambassadeur à la fabrique de tissage de coton, située en dehors du faubourg, où ils se sont fait montrer les méthodes de fabrications de différents produits textiles. Le soir, on donna un bal masqué à la redoute, auquel M. l’Ambassadeur n’assista pas, mais par contre les membres les plus distingués de son escorte y apparurent, et furent régalez de tout genre de rafraichissements et d’un souper. Ce matin, M. l’Ambassadeur et son escorte ont repris la route pour continuer leur voyage.”

**Document 65:**<sup>93</sup> *Nous savons entre-temps que le départ a été reporté du 6 au 8 mai. Les distances entre les lieux des évènements et ceux de parution des journaux concernés expliquent bien entendu les décalages de temps plus ou moins longs.*

“Le départ de l’Ambassadeur de Maroc est fixé à demain; le sieur de Tassara, que l’Empereur a nommé pour aller résider à Maroc en qualité de Consul, l’accompagnera à son retour en Afrique.”

**Document 66:**<sup>94</sup> *Annonce du départ de l’ambassade marocaine:*

“L’Ambassadeur de *Maroc*, après avoir fait en cette Capitale un séjour de 11. semaines, est parti le 8. de ce mois avec toute sa Suite pour retourner

92. *Wiener Zeitung*, 21 mai 1783 (No 41), “De Graz dans la Styrie, le 14 mai 1783.”

93. *Gazette de France*, 23 mai 1783 (No 41), “De Vienne, le 5 mai 1783.”

94. *Gazette de Leyde*, 27 mai 1783, “De Vienne, le 14 mai 1783.”

en *Afrique*. M. de Bihn, Secrétaire & Interprète de la Cour, & Mr. Emanuel Tassara, Commissaire pour sa reception, l'accompagnent comme à son arrivée.”

**Document 67:**<sup>95</sup> *Du 18 au 20 mai, le cortège des Marocains fit une pause à Laibach (aujourd'hui Ljubljana), le chef-lieu de la Carniole (Krain), ancienne possession des Habsbourg en Slovénie.*

“Le 18 de ce mois, dans l'après-midi à 5 heures, M. l'Ambassadeur marocain arriva ici à Laibach en compagnie de M. von Bihn et M. Tassara. M. l'Ambassadeur marocain descendit dans une auberge et y resta le 19, avant de reprendre la route le mardi 20 vers Trieste.”

**Document 68:**<sup>96</sup> *Voilà donc Sidi Ben Abdelmalik et sa suite enfin, au terme d'un voyage de 14 jours, arrivés le 22 mai à Trieste, la ville portuaire des Habsbourg sur l'Adriatique. On apprend ici quelles seront les prochaines étapes.*

“Des lettres de Trieste rendent compte que M. l'Ambassadeur marocain y est arrivé le 22 du mois passé. D'ici, il va continuer son voyage de retour au Maroc via Venise et Ferrara.”

**Document 69:**<sup>97</sup> *Les montures et le carrosse envoyés par Joseph II à Livourne le 14 avril (voir Document 51), arrivent à destination le 30 mai, ensemble avec les bagages de l'Ambassadeur.*

“On annonce de Livourne que les bagages de l'Ambassadeur marocain, de retour de Vienne, ainsi que les superbes montures et le carrosse que Sa Majesté Impériale envoie en cadeau au Sultan de Maroc, y sont arrivés en bon état le 30 du mois passé.”

**Document 70:**<sup>98</sup> *A Trieste, Sidi ibn Abdelmalik s'embarque pour Venise, de l'autre côté de l'Adriatique, où il arrive le 6 Juin. Nous ignorons si le “navire marchand” qui l'avait pris avec sa nombreuse escorte et leurs bagages a été affrété sur place ou si c'est le même qui l'avait amené de Tanger. Ce sera aussi un navire vénitien qui va prendre à bord la délégation marocaine à Livourne vers Tanger.*

*Concernant les relations de Mohammed Ben Abdellah avec Venise à cette époque, il y a lieu de citer par exemple cette correspondance de “Maroko” dans la Wiener Zeitung du 14 janvier 1784, disant qu'une frégate vénitienne, arrivée à Tanger le 24 octobre (1783), avait apporté la somme de*

95. *Wiener Zeitung*, 31 mai 1783 (No 44), “De Krain/Carniole.”

96. *Wiener Zeitung*, 7 juin 1783 (No 46), “De Vienne.”

97. *Wiener Zeitung*, 14 juin 1783 (No 48), “De la Toscane en Italie.”

98. *Wiener Zeitung*, 18 juin 1783 (No 49), “De Venise en Italie.”

10.000 sequins, “que la République avait l’habitude de payer annuellement au Sultan de Maroc.”

“M. l’Ambassadeur de Maroc, Ben Abdel Melak, venu de Vienne, s’était embarqué à Trieste pour Venise sur un navire marchand vénitien. Il est arrivé en cette ville le 6 du mois courant.”

**Document 71:**<sup>99</sup> *Le séjour Viennois de près de trois mois de l’ambassade marocaine en 1783 a certainement donné lieu à une foule de ragots et d’anecdotes plus ou moins authentiques. L’article suivant en fournit un échantillon, néanmoins tout à l’avantage de Sidi Mohammed ibn Abdelmalik, vanté pour sa galanterie et sa générosité. On déduirait par ailleurs qu’il s’était établi une certaine intimité amicale entre l’Envoyé marocain et “le Seigneur de Bihn,” l’interprète mis à sa disposition. La “très-riche bague” marocaine galamment offerte en cadeau (sans doute pas l’unique fois) retient l’attention. On verra plus tard le Sieur Tassara expressément chargé par la Cour de Vienne d’acheter une bague au Maroc pour l’offrir au grand-vizir à Istanbul (voir Document 80).*

“Quelques Dames de cette ville étant allées voir l’Ambassadeur de Maroc avant son départ, pour lui souhaiter bon voyage, ce Ministre Maure, avant qu’elles fussent rentrées chez elles, y fit porter une pièce des plus belles Perses, que chacune d’elles trouva à son retour. Cet Ambassadeur avoit déjà donné une preuve de sa noblesse & de sa générosité au Seigneur de Bihn; lui ayant demandé s’il étoit marié, & ce Seigneur ayant répondu que non, mais qu’il étoit sur le point de l’être, l’Ambassadeur parut curieux de voir sa future; lorsqu’elle lui fut présentée, le Ministre Maure fit venir un écrin, d’où il tira une très-riche bague, qu’il passa au doigt de la Demoiselle, en lui disant qu’une aussi belle main demandoit un ornement digne d’elle. Les pauvres de la ville ont aussi éprouvé la libéralité de cet Ambassadeur.”

**Document 72:**<sup>100</sup> *La presse continue à s’intéresser à l’ambassade marocaine et à la suivre dans sa progression sur son chemin de retour. Après Venise, elle continue à terre pour atteindre enfin de nouveau la capitale toscane le 20 juin.*

“L’Ambassadeur de Maroc, venant de Vienne pour retourner dans son pays, avait quitté Venise le 7 du mois passé et il a continué, via Ferrara, vers Florence, où il est arrivé le 20 du mois dernier [juin].”

**Document 73:**<sup>101</sup> *Hormis la datation de l’ultime étape européenne du voyage retour de l’Ambassade, l’attribut “romaine” pour qualifier la Cour*

99. *Gazette de France*, 20 juin 1783 (No 49), “De Vienne, le 25 Mai 1783.”

100. *Wiener Zeitung*, 2 juillet 1783 (No 53), “De la Toscane en Italie.”

101. *Wiener Zeitung*, 5 juillet 1783 (No 54), “De la Toscane en Italie.”



*de Vienne pourrait retenir l'attention. En effet, jusqu'à 1806, les souverains de l'Autriche des Habsbourg étaient en même temps les chefs (Kaiser) du soi-disant "Saint Empire Romain Germanique" (das Heilige Römische Reich Deutscher Nation), fondé au X<sup>ème</sup> siècle (et dissolu en 1806), et dont l'Autriche faisait partie.*

“L'ambassadeur marocain qui a été à la Cour impériale Romaine est parti le 23 Juin de Florence vers Livourne.”

**Document 74:**<sup>102</sup> *Les renseignements donnés ici sur le second séjour de l'ambassade marocaine à Venise reflètent en même temps l'état des rapports entre Venise et le Maroc à cette même époque, à laquelle, d'autre part, se préparait un grave conflit entre cette même "République" et le Bey de Tunis, qui va durer plusieurs années.*

“L'Envoyé marocain à Vienne, Muhamed Ben Abdil-Melek, a passé ici, à l'auberge *Chez Joseph*, 10 jours. Bien qu'il soit venu ici en voyageur privé, il a été accueilli avec toutes les distinctions possibles, et fut escorté aux frais généraux de l'Etat jusqu'à Ferrara. Il a reçu de notre Doge différents cadeaux, dont un lustre en cristal de 24 bras, de nombreux ustensiles de table en cristal doré et une quantité d'animaux, de fleurs et de fruits modelés à la cire, fabriqués ici d'après nature. Pendant son séjour, il advint qu'un gondolier agresse insolemment l'un des membres de son escorte. Il fut illico jeté en prison et condamné aux galères. Pris de pitié, M. l'Ambassadeur se rendit chez les membres du Gouvernement et sollicita la grâce en faveur du criminel. D'un autre côté, un membre de son escorte a offensé à l'arsenal une sentinelle. L'Envoyé le condamna à une bastonnade de 150 coups. A l'intercession des Sénateurs, la peine fut réduite à une simple mise aux fers.”

*Dans son édition du 3 juillet, le même journal a annoncé dans sa rubrique des nouvelles brèves, l'arrivée de l'ambassade, sur son chemin de retour, à Florence (Voir Augspurgische Ordinari Postzeitung du 3 juillet 1783 /No161).*

**Document 75:**<sup>103</sup> *Si elle ne concerne pas directement l'ambassade marocaine, la nouvelle de Gênes rappelle la réalité des rapports des républiques italiennes du sud avec les Etats nord-africains dits "barbaresques." En ce moment, la diplomatie autrichienne était en train d'imposer à la Porte un traité à ce sujet. La menace russe et le souci de la Porte d'empêcher davantage de rapprochement entre la Russie et l'Autriche, assurait à cette dernière un avantage. Le 29 novembre 1783, Léopold de Toscane écrit*

102. *Augspurgische Ordinari Postzeitung*, 7 juillet 1783 (No161), "De Venise, le 20 juin 1783."

103. *Wiener Zeitung*, 26 juillet 1783 (No 60), "De Gênes et de la Toscane."

à son frère Joseph II: “Le traité que vous avez fait avec la Porte pour la navigation du pavillon impérial, pour ce qui regarde les Barbaresques est bien avantageux, et l’article qui regarde les repréailles, au cas que la Porte ne paie pas les dommages des prises que les Barbaresques feront, est sans exemple et bien humiliant pour la Sublime Porte.”<sup>104</sup>

*L’information de la Toscane révèle le départ de Sidi Mohammed ibn Abdelmalik et sa suite du port de Livourne le 10 juillet 1783, et par conséquent la fin de son séjour européen de près d’un an. On apprendra ultérieurement que le diplomate Autrichien Tassara n’avait pas pris le même bateau, mais qu’il avait suivi indépendamment peu de temps après.*

“**Gênes.** Suite à l’information selon laquelle on a de nouveau repéré quelques Corsaires algériens près de la côte, la République a récemment lâché 3 Galères pour croiser en mer.”

“**La Toscane.** L’ambassadeur marocain qui a été à la Cour impériale est parti le 10 de ce mois de Livourne à bord d’un vaisseau vénitien, mettant le cap directement sur Salé. A son départ, il fut salué de la forteresse du port par 18 coups de canon.”

**Document 76:**<sup>105</sup> *Nous avons déjà évoqué la confusion que pourrait susciter le mot “Maroko/Maroc” dans son vieil emploi. De ce fait, le toponyme/exonyme à l’origine de cette correspondance, très riche en informations, devrait normalement être identifié à la ville de Marrakech, où se trouvait alors effectivement le Sultan Mohammed Ben Abdellah. Toutefois, les événements relatés dans ce témoignage sont issus essentiellement de Tanger.*

“Dans les premiers jours du mois d’Août, le Sultan de Maroc a fait proclamer que tous les navires battant pavillon toscan, et ceux appartenant à la République de Gênes, auront la liberté de charger des céréales dans tous les ports de ses Etats, tout en étant dispensés des taxes à l’exportation. Le Marquis Viala, de Gênes, qui se trouve actuellement à Cadix, a fait récemment parvenir au Sultan 36 pièces de canons de petit calibre; il va bientôt venir en personne au Maroc.

Apparemment les brouilles survenues avant peu avec la Cour de France semblent avoir été favorablement réglées.

On attend du côté de la Cour de la Grande-Bretagne, qu’en conséquence des traités conclus dernièrement avec elle, un Consul ne va pas tarder à arriver.

L’Ambassadeur Abdul Melak, le Gouverneur de Tanger, qui a été auprès des Cours de Vienne et de Florence, est heureusement arrivé au Maroc. M.

104. Ritter von Arneth (Hg.), *Joseph II. und Leopold von Toscana*, 185.

105. *Wiener Zeitung*, 25 octobre 1783 (N° 86), “De Maroc.”

Tassara, le secrétaire aulique impérial qui a été envoyé en sa compagnie à Tanger pour l'échange des ratifications, et qui s'était embarqué à Livourne quelques jours plus tard sur un vaisseau spécial, est arrivé à la rade de Tanger le 12 Août, où les vents contraires l'ont obligé à y mouiller jusqu'à ce qu'une chaloupe pu enfin l'amener sur terre le 15. A son débarquement, il fut salué de la forteresse par 24 coups de canon, de même qu'il eut les honneurs d'une parade de la garde marocaine. Sur le quai se trouvait à son accueil le fils du Gouverneur qui avait assuré l'intérim à la place de son père. Il était entouré des Consuls d'Espagne, du Portugal, de Venise, de Suède et du Danemark. Après les formalités de bienvenue, M. Tassara fut conduit à cheval par le Vice-Gouverneur et Messieurs les Consuls mentionnés, avec un accompagnement musical, à la maison qui lui a été réservée. On a aussi arboré en haut de la forteresse 3 drapeaux, et sur chaque Consulat on a hissé un pavillon de bienvenue.

L'ex-ambassadeur Abdul Melak est arrivé à Tanger le 17 Août pour réinvestir sa charge de Gouverneur. Tout de suite après, il a rendu une visite officielle à M. le Secrétaire aulique impérial, que celui-ci lui rendit le même jour."

**Document 77:**<sup>106</sup> *L'Envoyé Mohammed ibn Abdelmalik est de nouveau à son poste à Tanger.*

Une lettre de Tanger du 15 Septembre annonce: "Aujourd'hui, le Gouverneur de cette place, l'Envoyé de retour il n'y a pas longtemps de son ambassade à Vienne et Livourne, Abdul Malek, a fait savoir à tous les Consuls ici présents et aux représentants commerciaux que le prince aîné et héritier du trône, Mulay Ali, est mort le 7 (septembre), à l'âge de 40 ans, et cela à Fès, où il endossait la charge de Gouverneur, et à la suite d'une diarrhée."

**Document 78:**<sup>107</sup> *D'après la nouvelle suivante, c'est donc, peut-on déduire, en décembre (1783) et à Marrakech que le commanditaire de l'ambassade à Vienne (et la Toscane, mais aussi à Gênes), le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah, apprend directement de la bouche de son Envoyé Mohammed Ben Abdelmalik le récit circonstancié de cette mission.*

"Les plus récentes nouvelles en provenance de/du Maroc rapportent entre autres que le Sultan est déjà depuis fin Novembre de l'an passé de retour dans sa ville résidentielle habituelle Marrakech, et que, de ce fait, l'ambassadeur qui a été à Vienne et à Livourne, le Gouverneur de Tanger, Caïd Abdul Malik, est sur le point d'y aller pour rendre compte oralement de sa mission."

106. *Wiener Zeitung*, 12 novembre 1783 (No 91), "Du Maroc."

107. *Wiener Zeitung*, 17 janvier 1784 (No 5), "Des côtes d'Afrique du Nord."

**Document 79:**<sup>108</sup> *Grâce à un correspondant (dont l'identité nous échappe), la Gazette de Hambourg est à même de diffuser des nouvelles liées à l'ambassade à Vienne après son retour au Maroc. En tant que ville hanséatique, essentiellement orientée sur le commerce maritime, Hambourg a été constamment concernée par les développements en Méditerranée. A maintes reprises vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, elle a cherché à conclure des traités de paix avec les Etats Barbaresques (avec Alger en particulier vers 1750) et le Sultan du Maroc.*

“M. de Tassara, qui est venu avec l'ambassadeur marocain, qui à été à Vienne, se trouve encore en ce lieu et ne va pas partir à Marrakech. Les cadeaux amenés par le dit ambassadeur sont les suivants: 1) Un beau carrosse avec ses accessoires; 2) 2 chevaux pour tirer ce même carrosse; 3) 2 beaux chevaux de selle; 4) un service en argent; 5) un service en porcelaine. En outre, il a amené avec lui 1500 canons de fusil et autant de culasses.”

**Document 80:**<sup>109</sup> *C'est probablement une conséquence des bagues marocaines distribuées ou exhibées par Mohammed ibn Abdelmalik, si la Cour de Vienne choisit de s'en procurer une au Maroc pour en faire cadeau au grand-vizir ottoman.*

“L'on apprend qu'au commencement de ce mois il a été envoyé au Baron de *Herbert*, Internonce de l'Empereur à *Constantinople*, une Bague avec un Brillant solitaire monté à jour, que Mr. *Tassara*, Ministre et Consul de S.M. dans les Etats de *Maroc*, avoit achetée pour le comte de notre Cour au prix de 29650. Piastres. L'on croit que cette Bague est destinée pour en faire présent au *Grand-Visir*, après que les Négociations entre notre Souverain & la *Porte* auront été finalement terminées.”

**Document 81:**<sup>110</sup> *Une information sur la suite de la carrière diplomatique du sieur Tassara après la fin de sa mission marocaine:*

“Selon des lettres de Vienne, M. de Tassara, qui a été au Maroc, va en Suisse en qualité de Résident Impérial.”

**Document 82:**<sup>111</sup> *D'après cette brève, ce n'est que le 5 Juillet (1784) que le diplomate autrichien Tassara aurait quitté Tanger, selon l'information précédente pour rejoindre le poste auquel il a été affecté en Suisse.*

108. *Hamburgischer Correspondent*, 21 février 1784 (No 30), “De Tanger, le 3 janvier 1784.”

109. *Gazette de Leyde*, 11 mai 1784 (No 38), “De Vienne, le 28 avril 1784.”

110. *Hamburgischer Correspondent*, 16 juillet 1784 (No 113), “Francfort, le 9 juillet 1784.”

111. *Wiener Zeitung*, 7 août 1784 (No 63), “D'Espagne.”

“Le Secrétaire aulique impérial, M. de Tassara, est arrivé à Cadix le 5 Juillet à bord d’un navire suédois en provenance de Tanger.”

**Document 83:**<sup>112</sup> *Jusqu’à fin juin 1784, et tant que le traité austro-marocain n’a pas été paraphé par le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah, l’intérêt qu’il a suscité dans l’opinion public européenne demeure vif.*

“Etant donné qu’il s’est propagé dernièrement la rumeur que l’Empereur de Maroc aurait déclaré la guerre à la France,<sup>113</sup> Sa Majesté “barbaresque” (!) a rendu public, pour démentir cette rumeur, une déclaration disant qu’Elle se trouve en bons termes non seulement avec la France mais avec le reste des puissances européennes.

Depuis le rétablissement de la paix, le commerce de ce royaume avec la Hollande s’est de nouveau ravivé.

Un navire portugais est arrivé à Tétouan avec des présents pour l’Empereur.

On attend de jour en jour la ratification du traité de paix entre cette Cour et celle de Vienne.”

**Document 84:**<sup>114</sup> *La date exacte de la ratification du traité avec l’Autriche par le Sultan Mohammed Ben Abdellah, encore attendue au 27 juin (1784), n’est pas précisée. Mais selon Franz von Dombay, cet acte date du 3 juillet (1784)<sup>115</sup>, ce qui aurait donc permis au ‘Consul’ Tassara, chargé d’amener ce document à Vienne, de quitter Tanger vers Cadix le 5 Juillet (1784).*

“La ratification du traité de paix entre l’Empereur Romain et l’Empereur de Maroc est arrivée à Tanger.

L’Empereur a donné l’ordre pour armer 4 frégates et les lancer en mer.

Sa Majesté “barbaresque”<sup>116</sup> a fait embarquer sur un navire français une grande quantité de poudre à canon et de salpêtre, en plus d’une quantité de pierres précieuses et autres effets de valeur, pour en faire cadeau au Grand-Sultan à Constantinople.”

112. *Hamburgischer Correspondent*, 20 août 1784 (No 133), “Mogador/Essouira, le 27 juin 1784.”

113. Apparemment la propagation de cette rumeur fut, à des fins de propagande, l’œuvre des Anglais: Voir article de “Maroko” dans *Wiener Zeitung* du 20 mars 1784.

114. *Hamburgischer Correspondent*, 15 octobre 1784 (No 165), “De Mogador/Essouira, le 9 août 1784.”

115. Cf. Franz von Dombay, *Geschichte der Scherifen oder der Könige des jetzt regierenden Hauses zu Marokko* (Agram: Novosselschen Schriften, 1801), 198.

116. Voir commentaire au Document 29.

**Document 85:**<sup>117</sup> *Selon le bref article suivant, le Maroc déclare, en cette période d'avril 1788, la paix conclue cinq ans plus tôt avec l'Empereur d'Autriche nulle et non avenue. Cela semble une conséquence "naturelle" du fait que l'Autriche s'était alliée à la Russie pour entrer en guerre contre la Turquie, la puissance musulmane amie. Présentant cette rupture comme une nouvelle preuve de la non fiabilité des engagements du Sultan marocain (un reproche qui se répercute souvent dans la presse européenne à l'égard des "Barbaresques"), sinon de son "fanatisme religieux", le diplomate et orientaliste Franz von Dombay en parle dans son livre mentionné sur les "rois chérifiens du Maroc" et renvoie à "l'article 10" du dit traité, qui stipule que même en cas de guerre de l'un des partis signataires "contre une puissance chrétienne pour l'un, et musulmane pour l'autre, la paix et l'amitié entre les deux n'en seraient point affectée."*

*Se référant à des lettres de Tanger du 19 mars 1788, la Wiener Zeitung du 4 juin 1788 informe que "le Pacha de cette ville a convoqué, le jour précédent, les Consuls de toutes les nations européennes pour leur faire lecture d'une missive du Sultan, dans laquelle il déclare qu'il se trouve en état de guerre avec toute les puissances qui prennent part à l'actuelle guerre entre les Russes et les Turcs au profit des premiers."*

*Toutefois, précise Franz von Dombay, le Sultan ne tarda pas à regretter sa décision et fit proclamer qu'il maintient la paix avec toutes les puissances chrétiennes jusqu'au mois de mai 1789.*<sup>118</sup>

*"L'Empereur [d'Autriche] vient d'être prévenu que l'Empereur de Maroc avoit déclaré que non seulement sa marine traiteroit comme ennemis tous les navires Autrichiens, mais encore les navires de toutes les Puissances qui prendroient part à la guerre actuelle en faveur de la Russie ou de l'Autriche contre la sublime Porte."*

*L'engagement de Moulay Mohammed ibn Abdallah pour la cause ottomane n'était alors pas un acte isolé. Le 11 juin 1788, le Courrier d'Avignon écrit: "Depuis la fondation de l'Empire Ottoman, jamais on n'avoit vu autant de zele pour la défense de la foi Mahométane, qu'on en remarque aujourd'hui parmi les habitans de la plupart des Etats Musulmans. L'Empereur de Maroc, les Deys d'Alger, de Tunis, & même le Schérif de la Mecque & d'autres Souverains Arabes, ont fait passer au Grand Seigneur des secours considérables en argent, pour subvenir aux frais de la guerre; & un très-grand nombre de leurs sujets s'embarquent journellement pour Constantinople, afin d'aller combattre dans ses armées. [...]. On assure que*

117. *Courrier d'Avignon*, 20 mai 1788 (No 41), "De Vienne, le 24 avril 1788."

118. Cf. Franz von Dombay, *Geschichte der Scherifen*, 206.



*les especes que l'Empereur de Maroc a envoyées au Grand Seigneur, s'élevent à plus de 60 millions tournois.*"<sup>119</sup>

### Bibliographie

- Arneth, Alfred Ritter von (Hg.). *Joseph II. und Leopold von Toscana. Ihr Briefwechsel von 1781 bis 1790. Bd. I. (1781-85)*. Wien: Wilhelm Braumüller, 1872.
- Benchekroun, Chafik T. "L'ambassade marocaine de Mohamed Ben Abdel Malek à la cour de Vienne en 1783." <http://www.histoiredumaghreb.com/L-ambassade-marocaine-de-Mohamed>.
- Caillé, Jacques. "Ambassades et missions marocaines en France." *Hesperis-Tamuda* I (1960): 39-83.
- \_\_\_\_\_. "Une ambassade marocaine à Vienne en 1783." *Hesperis-Tamuda* III (1) (1962): 35-42.
- Do Paço, David. "Un Orient négocié. L'ambassade marocaine de Mohamed Ben Abdel Malek à la cour de Vienne en 1783, dans les grandes gazettes européennes de langue française." *Cahiers de la Méditerranée* 76 (2008): 229-61.
- Dombay, Franz von. *Geschichte der Scherifen oder der Könige des jetzt regierenden Hauses zu Marokko*. Agram, 1801.
- Ezzahidi, Malika. "Le rachat des captifs musulmans à Malte en 1782, d'après le récit de voyage d'Ibn Uthmân Al-Meknassî." *Cahiers de la Méditerranée* 87 (2013): 221-8.
- Fendri, Mounir. "Die Habsburger Monarchie und die ‚Barbaresken‘. Die Gesandtschaft des Jussuf Khodscha in Wien (1732/33) als Nachspiel des ersten österreichisch-tunesischen Friedensvertrages von 1725, *Das Osmanische Reich und die Habsburgermonarchie. Akten des internationalen Kongresses zum 150-jährigen Bestehen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, Wien 22.-25. September 2004*. Wien: R. Oldenburg, 2005, 341-58.
- \_\_\_\_\_. "Yûsuf Khûja chez le Prince Eugène. Une ambassade tunisienne à Vienne en 1732." *Revue d'Histoire Maghrébine* 112 (2003): 432-58.
- Höst, Georg. *Nachrichten von Marokos und Fes, im Lande selbst gesammelt, in den Jahren 1760 bis 1768. Aus dem Dänischen*. Kopenhagen: Verlegts Christian Gottlob Prost, 1781.
- Houdas, O. *Le Maroc de 1631 à 1812. Extrait de l'ouvrage intitulé Ettordjmân..* Paris: Pierre Leroux, 1886.
- Ludwig Schlözer, *Summarische Geschichte von Nord-Afrika, namentlich von Marocko, Algier, Tunis und Tripolis. Zum Gebrauch seiner Vorlesungen entworfen von A.L. Schlözer*. Göttingen: Johann Christian Dieterich, 1775.
- Meynard, A. Barbier de, "Une Ambassade marocaine à Constantinople." In *Recueil de mémoires orientaux. Textes et traductions*, 2-29. Paris: Ernest Leroux, 1905.
- Pezzl, Johann. *Marokkanische Briefe. Aus dem Arabischen*. Frankfurt/Leipzig: J.P.Kausse, 1784.
- Saïed, Rabih. "Le regard français sur les envoyés marocains du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle." Mémoire de DEA, Université Paris VIII, 1999-2000.

119. *Courrier d'Avignon*, 11 juin 1788 (No 48), "De Livourne, Vienne, le 16 mai 1788."

ملخص: وثائق جديدة حول بعثة سفارية مغربية إلى فيينا سنة 1783 في الصحافة الأوروبية

تتميز السفارة التي أوفدها السلطان سيدي محمد بن عبد الله، إلى النمسا سنة 1783 بإثارة الاهتمام البالغ على المستوى الإعلامي. ومن بدايات الإعداد لها حتى تاريخ عودتها إلى المغرب ظلت هذه السفارة، ومن خلالها بلاد المغرب، موضع اهتمام الرأي العام بالفضاء الألماني وبقية بلدان أوروبا، وذلك بفضل التغطية الكثيفة نسبيا التي لقيتها من وسائل الإعلام هنا وهناك.

ويعرض هذا البحث ما تجمّع لصاحبه من أخبار الصحف الألمانية والفرنسية عن هذه البعثة وذلك في ترتيب زمني يساير هذا الحدث التاريخي من بدايته إلى نهايته، ويرز خلفياته وأبعاده، باعتباره حدثا ملحوظا يندرج في تاريخ العلاقات المغاربية-الأوروبية لا على الصعيد الدبلوماسي فحسب وإنما أيضا الاجتماعية والثقافية.

الكلمات المفتاحية: سيدي محمد بن عبد الله، المغرب، المغارب، أوروبا، فيينا، النامسا، ألمانيا، فرنسا، الصحافة.

#### **Résumé: Nouveaux documents sur l'ambassade marocaine à Vienne en 1783 dans la presse européenne**

L'ambassade envoyée à Vienne, en 1783, par le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah se distingue pour avoir eu un impact retentissant. Moins sur le plan diplomatique, malgré la conclusion d'un traité bilatéral austro-marocain, que sur le plan culturel et médiatique: Tout au long de son déroulement, le Maroc se profile, politiquement et culturellement, en tant qu'un centre d'intérêt de l'opinion publique, tant germanique qu'européenne. Ca et là, la presse, fort évoluée à l'époque, s'est appliquée à suivre et couvrir l'évènement. Il en découle une documentation à même de compléter les sources archivistiques, et à permettre une reconstruction valable de cet évènement remarquable dans l'histoire des relations euro-maghrébines, aussi bien diplomatiques que sociales et culturelles.

**Mots clés:** Sidi Mohammed Ben Abdellah, Maroc, Maghreb, Europe, Vienne, Autriche, Allemagne, France, presse.

#### **Abstracts: New documents on the Moroccan Embassy to Vienna (1783) in the European press**

The embassy sent to Vienna in 1783 by the Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah stands out for having had an impact. Less diplomatically, despite the conclusion of a bilateral Austro-Moroccan treaty, as well as in the cultural and media spheres: Throughout its history, Morocco is emerging, politically and culturally, and attracted progressively the interest of public opinion, both Germanic and European. Here and there, the press, very developed at the time, applied itself to follow and cover the event. The result is documentation that can complement archival sources and enable a valuable reconstruction of this remarkable event in the history of Euro-Maghreb relations, both diplomatic, social and cultural.

**Keywords:** Sidi Mohammed Ben Abdellah, Morocco, Maghreb, Europe, Vienna, Austria, Germany, France, press.

**Resumen: Nuevos documentos sobre la Embajada de Marruecos en Viena en 1783 en la prensa europea**

Numerosas embajadas fueron enviadas a las Cortes europeas, durante el reinado del Sultán Sidi Mohammed Ben Abdellah (1757-90), una de ellas, la embajada enviada a Viena en 1782-83, se distinguió por su impacto y su resonancia. Esta distinción no fue tanto diplomática, a pesar del éxito conseguido por la firma de un tratado bilateral austro-marroquí, sino más cultural y mediático. En efecto, a lo largo de su mandato, desde su preparación hasta el momento de regreso a Marruecos, este país magrebí se aprovechó política y culturalmente, como centro de interés de la opinión pública, tanto en el espacio germánico como fuera por toda Europa. Por todas partes, la Prensa tan desarrollada en aquella época, se dedicó a seguir y cubrir el acontecimiento. De allí resulta una rica documentación que podría completar las fuentes de archivo lo que permite una reconstrucción válida de esta embajada, en su calidad de fuente notable en las relaciones euro-maghrebinas tanto diplomáticas que sociales y culturales.

**Palabras clave:** Sidi Mohammed Ben Abdellah, Marruecos, Magreb, Europa, Viena, Austria, Alemania, Francia, prensa.